BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1715.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(incompl. mq. le suppl.)
(560)
Uu 5197
Uu

NOUVEAU MERCURE GALANT.

G. Jorcble
1563.
5555.

A PARIS,

M. DCCXV.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois
de Decembre
1715.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,

Chez D. JOLLET, & J. LAMESLE, au bout du Pont Saint Michel, du côté du Marché-Neuf, au Livre Royal.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi

MERCURE NOUVEAU

DEDIE'

A SON ALTESSE ROYALE

MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHARTRES.

UN Auteur plus rusé que moy, Suspendroit d'un mois vos Etrennes,

Decembre 1715.

Pour vous escamoter les siennes;
Vous l'attendriez sur la foy
D'un millier de promesses vaines
Que tout Lecteur prendroit pour soy.
Beaux extraits de la Rethorique,
Eloges pour tous les humains,
Odes, Epigrammes, Quatrains,
Conte, Fable anacreontique,
Mille Ouvrages d'un goût exquis
Vous seroient en un mot promis;
Mais moy, sur qui jadis, un Poëte en colere
Se démit (je ne sçai comment)
Du soin de chercher à vous plaire
Une fois par mois seulement,
Je jure à tous Lecteurs, jeunes, vieux, bons & sages,

Par le droit absolu que j'ay
De prendre avec eux mon congé,
De jetter dans le feu mille mau-
vais ouvrages
Dont inhumainement, le Public
m'a chargé,
Si tous ceux qui m'ont engagé,
N'ont soin de me payer mes gages.

MERCURE.

Je suis sûr à present, que tous les Auteurs qui sont entre mes mains, & qui tremblent de peur, que je ne livre au bras seculier, les admirables produc-tions de leurs esprits, vont

écrire des quatre parties du Monde, des lettres de recommandation pour moy, aux divinitez dont je reverere la puissance, afin de m'engager à revoquer le redoutable Arrest, que je viens de prononcer contre leurs ouvrages : Sinon je n'épargne personne .... que de familles desolées ! que de mortels affligez, de voir ainsi miserablement périr leurs enfans dans les flâmes ! ce monceau de victimes ne satisfera pas ma vengeance, je feray subir le même sort à tous ceux que leur triste destinée exposera

desormais à mon ressentiment. Le monde, à vray dire, sera purgé d'un grand nombre d'insectes; mais c'est toûjours une perte dans la nature, & il est établi de tout temps que ces insectes de l'esprit, soient aux yeux d'un grand nombre d'humains, la pâture de leur ignorance. Sera en un mot, qui le voudra, en ma place, le miserable Mercure de toutes ces productions .... cependant il me prend de temps en temps des retours de tendresse, vers mes chers & bien aimez Lecteurs, mes projets à chaque

instant se remplissent d'incertitude, & tous mes desseins se détruisent les uns par les autres .... mais, quoy? ...

* *Me verra-t on toûjours aller & revenir encor ...*

De la fille d'Helene à la veuve d'Hector?

Non c'est trop balancer ... que dis-je?.. mais pourtant...

Ah! si vous voulez vos Etrennes,

Cher Lecteur donnez moy les miennes.

* Androm. Trag. Racinne.

En attendant de vos nouvelles, amusez vous de ce qui vous conviendra dans ce Volume.

INVITATION aux Poëtes à faire l'Eloge de Loüis le Grand.

Favoris d'Apollon, dont les doctes ouvrages
Sçavent braver des tems, les funestes ravages;
Vous qui possedez l'art de tracer ces portraits,
Dont les vives douleurs ne s'effacent jamais:

Grands, sublimes esprits, si fe-
conds en miracles,
Qui du sacré Vallon nous dictez
les oracles,
Poëtes! de LOUIS si les faits
éclatans
Ont servi tant de fois de matiere
à vos chants;
Et si de jour en jour l'on vit avec
usure
De ses bienfaits sur vous, aug-
menter la mesure,
Il faut en sa faveur, malgré l'ar-
rêt du sort,
Montrer que vous sauvez les
Heros de la mort.
Chargez du noble employ d'éter-

niser sa gloire,
Jusqu'aux siecles futurs transmet-
tez sa memoire;
Dépeignez en vos vers cet air
majestueux,
Ce maintien de Heros, ce port
digne des Dieux,
De cet auguste front la majesté
suprême,
Si propre à soûtenir l'éclat du
diadême.
Mettez dans tout leur jour ses
rares qualitez,
Son cœur & son esprit si juste-
ment vantez.
Ce courage indompté, cette haute
prudence,

Sa solide vertu, sa vaste intelli-
gence,
Ce long regne illustré par cent
fameux exploits,
Qui l'ont fait le modele & le
soûtien des Rois.
Tantôt faites-le voir, dans
un âge encor tendre,
Marchant en Conquerant sur les
pas d'Alexandre,
Suivi des escadrons d'intrepides
guerriers,
Cüeillir au champ de Mars de
penibles lauriers.
La Victoire en volant le couvre
de ses aîles,
Et le conduit toûjours par des

toutes nouvelles.

Qu'on le voye, en dépit des fou-
gueux aquilons,
A travers les frimats mener ses
bataillons,
Fondre sur l'ennemi plus prompt
que n'est la foudre,
Renverser ses remparts, mettre ses
murs en poudre,
Par les plus obstinez faire accep-
ter sa loy,
Et porter dans les cœurs la terreur
& l'effroy.
Mais ensuite changeant & de
ton & de stile,
Peignez-le toûjours grand, mais
déja plus tranquile,

Agissant de la tête encor plus que du bras,
Soûtenant seul le poids de ses vastes Etats.
Ici de ses arrests la rigueur salutaire
Reprime des duels la fureur sanguinaire;
Et contre l'ennemi détournant la valeur,
Sur le pied du devoir, regle le point d'honneur,
D'une autre part Themis, avec sa sœur Astrée,
Préferant son Empire à la voûte azurée,
Reviennent par ses soins présider

aux Autels,
Que leur fait redresser le plus
grand des Mortels.
La chicane à leur vûë, & l'in-
fame avarice,
L'inique oppression & l'horrible
injustice,
Enfans incestueux de cent mons-
tres divers,
Rentrent en fremissant dans le
sein des enfers.
Puis sur d'autres objets rap-
pellant nôtre vûë,
De ses vastes projets marquez
bien l'étenduë;
Dites par quel prodige en ses des-
seins, cent fois.

Il sçut assujettir la nature à ses loix :

Comment, comptant pour rien les plus fâcheux obstacles,

Il sembla la forcer à faire des miracles.

Témoin ce grand projet qu'admira l'univers,

Quand malgré la distance il réünit deux mers !

N'oubliez pas sur-tout pour vôtre propre gloire,

Combien il protegea les Filles de Memoire ;

Si malgré le tumulte, & les fureurs de Mars,

*Nous vîmes parmi nous triomph*er

pher les beaux Arts,
Et si tout le fracas des plus rudes tempêtes,
Du Parnasse jamais n'interrompit les fêtes:
Muses, vous le sçavez, ce n'est qu'à sa faveur
Que vous sçûtes joüir d'un si rare bonheur:
Tandis que parcourant une noble carriere,
Ses vertus à vos chants, fournissoient la matiere,
Ses bienfaits animans vos tendres nourrissons,
Les rendoit atentifs à vos doctes leçons

Mais je croy vous oüir, Religion sacrée !
Déesse, de LOUIS, en tout tems reverée,
Vous dont il fut toûjours le plus solide appui,
Craignez vous que nos vers s'en taisent aujourd'hui ?
Pourrions-nous oublier que pour vôtre défense
Il signala cent fois de son bras la puissance ?
Que plus souvent encor, docile à vôtre voix,
Il méprisa pour vous la victoire & ses droits.
Offert à vos autels, presque avant

que de naître,
Son attache pour vous se fit bientôt
connoître ;
Il crut que le pouvoir n'étoit mis
en ses mains
Que pour vous asservir le reste des
humains.
C'est pour vous qu'animé de l'ar-
deur d'un saint zele,
De vos augustes droits conserva-
teur fidele,
On lui vit consommer tant de
nobles projets
Pour ramener à vous, de rebeles
sujets.
L'Univers admira des nations
entieres

Humble, malgré l'éclat d'une haute ſplendeur,
Sçachant par ſa bonté temperer ſa grandeur,
Poſſedant ſans orguëil la majeſté ſuprême,
Maiſtre de ſes ſujets, plus encor de luy même,
Exact & vigilant, ſobre, laborieux,
Faiſant tout par ſes mains, voyant tout par ſes yeux;
Liberal, genereux, profond, impenetrable,
Du crime & de l'erreur vangeur inexorable,
Le défenſeur des bons, le fleau

des méchans,
Le protecteur des Arts, le soûtien
des Sçavans;
Le cœur sincere & droit, vaste,
constant, solide,
Ferme dans les dangers, courageux, intrepide,
Toûjours égal à lui, dans les succés
divers,
Grand, lors qu'il fut heureux,
plus grand, dans les revers,
Conservant jusqu'au bout d'une
longue carriere
Des plus pures vertus le sacré
caractere.
Plein d'amour pour son Dieu,
soûmis à ses decrets,

Dans l'excés de ses maux, benissant ses arrests,
Offrant sans murmurer aux coups de sa justice
De ses jours glorieux l'auguste sacrifice ;
Montrant jusqu'au tombeau qu'il ne lui manqua rien
Du Roy, ni du Heros, du Grand, ni du Chrétien.
Mais tandis que nos vers traceront ces peintures,
Illustres monumens pour les races futures,
PHILIPPES, digne appui du trône de Loüis,
Sur les traits de l'Ayeul formez le Petit Fils ;

De

Du Monarque François soûtenez
la jeunesse :
Qu'il écoute dans vous la voix
de la sagesse :
Instruisez-le dans l'art de ces char-
mes vainqueurs,
Qui du Peuple & des Grands
vous attirent les cœurs.
Que de vous il apprenne à regler
son courage,
Qu'il puisse à vôtre exemple être
vaillant & sage ;
Que de Loüis mourant il remplisse
les vœux,
Et qu'un jour comme vous il fasse
des heureux.

J. MARGAT, D. L. C. D. J.

Decembre 1715.

Cette Invitation aux Poëtes à faire l'Eloge du Roy a eu son effet, & a donné lieu à l'Ode suivante.

ODE
sur la mort du Roy.

Quelle douleur succede à tes vives allarmes?
France; tu pers Loüis ton appui dans tes maux:
Qu'à tes pleurs l'univers vienne mesler ses larmes,
La mort lui ravit son Heros.
Son regne dont l'éclat plus de deux fois sept lustres

Jusqu'aux climats brulans fit respecter les Lys,
Fut moins long par les ans, que par les faits illustres
Dont ses fastes seront remplis.
Ce Heros en lui seul a réüni la gloire
Dont la guerre & la paix ont couvert ses ayeux;
Et son regne à jamais pourra servir d'histoire
De tous les regnes glorieux.
Le penchant genereux qu'il reçut en partage
Des Rois & des Etats le fit le protecteur;
Et son grand nom le fruit de son

noble courage,
L'en fit malgré luy la terreur.
Tout à ses coups alors céda sans
resistance,
La victoire sembloit asservie à ses
loix,
Et tant de fois vainqueur jamais
à sa puissance
Loüis n'égala ses exploits.
A borner ses progrés il trouva
plus de charmes;
Au cœur de ce Monarque il en
eût trop coûté
De signaler encor la force de ses
armes
Aux dépens de son équité.
Mais soit qu'il triomphât de la

fortune altiere,
Soit qu'il la vît partout seconder
ses projets,
Il fut plus grand dans l'une &
dans l'autre carriere
Que sa gloire & que ses succés.
En vain pour nous punir le
Ciel dans sa colere
Trancha le cours heureux de nos
prosperitez;
Loüis qu'il nous laissoit dans un
sort si contraire
Nous répondoit de ses bontez.
Contre tous les revers sa grande
ame affermie
Dans l'excés de nos maux fut
notre unique appuy,

Et ce que nous ostoit la fortune ennemie
Nous le retrouvions tout en luy.
Sa vertu sçut bientost dissiper ces tempêtes,
Et nous faire admirer ces beaux jours retracez
Où l'avenir verra par un mois de conquêtes
Des regnes fameux effacez.
Loin d'icy ces guerriers qu'on voit toûjours extrêmes,
Fougueux dans les perils, lâches dans le repos;
Il leur faut des combats, trop foibles par eux mêmes

Pour pouvoir mourir en Heros.
Louis de ses beaux jours sent
approcher le terme
Tel qu'on le vit cent fois affron-
ter le trépas :
Tout tremble & s'attendrit, Louis
tranquile & ferme
Louis seul ne s'allarme pas.
Rien n'échape à ses soins, il
parle, & sa sagesse
Du trône au jeune Roy peint les
écueïls divers ;
Aux leçons que pour toy luy dicte
sa tendresse,
France, connois ce que tu pers.
Pourquoy par ses leçons luy dé-
couvrir l'usage

Que doit faire un grand cœur du
souverain pouvoir ?
Qu'à ses yeux pour l'instruire il
retrace l'image
Du regne qu'il nous a fait voir.
Pour la Religion que ne fit
point son zele ?
C'est elle qui luy rend ce qu'elle
tient de luy ;
Il fut son protecteur, par un
retour fidele
Il trouve en elle un ferme appuy.
Il meurt, mais plus heros qu'en
ces jours qu'on admire
Où Maîtresse du sort de tous ses
ennemis
La France triomphante a vû sous

son empire
L'Univers tremblant ou soumis.
Sa gloire qu'il porta jusqu'au
degré suprême
L'avoir mis au-dessus du reste des
humains,
La mort pour s'élever au-dessus
de luy-même
A sçû luy frayer les chemins.
Des temps les plus heureux
découvrons les vestiges,
Quel siecle rassembla tant de traits
inoüis ?
Quel siecle a-t-il du nostre égalé
les prodiges ?
Quand il n'eût produit que Loüis.
Mais devez-vous helas sourd à

nostre priere
A cette épreuve encor, ô Ciel,
nous reserver ?
Falloit-il nous montrer sa vertu
toute entiere ?
Si vouliez nous l'enlever.
Vains efforts, il n'est plus, ô
tristesse mortelle !
Pour soûtenir nos cœurs par ce
coup abbatus,
Conservons-y toûjours le souve-
nir fidelle
De ses heroïques vertus.
Souvenir accablant, impuis-
sante ressource,
Dans l'excés de nos maux foible
soulagement,

Qui de nôtre douleur nous dé-
couvrant la ſource
En irrite le ſentiment.
Digne ſang de Louis, aprés ce
coup funeſte,
Vous eſtes aujourd'huy nôtre eſpoir
le plus doux :
Profitez des bienfaits de la bonté
celeſte
Pour le faire revivre en vous.
Recuëillez les vertus de vôtre
auguſte race,
D'un pere & d'un ayeul les regnes
nous ſont dûs :
Prince, il faut que ſous vous un
ſeul regne remplace
Tous ceux que nous avons perdus.

Du heros dont les loix reglent
nos destinées,
Et que de mille dons le Ciel prit
soin d'orner,
Les exemples sçauront bien mieux
que les années
Vous montrer l'art de gouverner.

A. BARRY, D. L. C. D. J.

Il est juste, & c'est bien la moindre chose, que les meilleures pieces passent les premieres ; c'est une amorce pour les Lecteurs, & une preference dont ils sçavent gré à l'Auteur. Le nom, le merite & l'érudition de M. de Montem-

puys, Recteur de l'Université, répondent de l'équité de mon choix. Voicy son discours ?

HARANGUE

faite à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, par M. de Montempuys, Recteur de l'Université, le Mardy 26. Novembre 1715.

MONSEIGNEUR,

L'Université honorée par nos Roys vos ayeux du titre de Fille aînée a souhaité avec empresse-

ment de se presenter devant V. A. R. attentive qu'elle a toûjours esté à celles de vos grandes qualitez qui ont le plus de rapport à ses occupations paisibles, elle admire depuis longtemps en V. A. R. la beauté, & l'étenduë d'esprit, la science, le goust, & la connoissance des beaux arts.

Maintenant, elle voit l'usage de ces rares talents dans la forme de gouvernement que vous venez d'établir dans le Royaume. Tout a concouru, Monseigneur, à vous en asseurer la Regence, les droits de vostre naissance auguste, le jugement unanime des

Grands & des Magistrats, les vœux de tout le peuple, dans un tel accord, dont à peine y a-t-il un seul exemple, chacun reconnoist une providence particuliere qui dans le temps que Dieu nous affligeoit par les pertes considerables que nous avons faites, vous preparoit, Monseigneur, pour une ressource sûre aux regrets & aux peines d'un bon peuple qui par sa fidelité & son attachement à ses Rois a toujours merité d'avoir de bons maistres.

Déja l'on ressent les effets de vôtre Regence universelle, elle pourvoit à tout besoin; active,

elle prend sur elle les travaux les plus grands ; clairvoyante, elle distingue le bien & le mal, le vrai & le séduisant ; reglée, elle conserve les droits de chaque état ; puissante, elle contient tout dans le devoir & dans le respect ; douce, elle vous laisse d'un accés facile, bienfaisante, elle ne se fait sentir que par le bien qu'elle fait ; la distribution des graces est la seule reserve qu'elle se fasse sur tous les droits.

Puissions nous avoir part aux bontez de V. A. R. j'ose le dire de la Compagnie au nom de laquelle j'ay l'honneur de parler,

nous

nous pouvons y prétendre par l'ancienneté & la noblesse de nôtre établissement, par la pureté de nos maximes qui ne sont que les loix du Royaume, par l'utilité de nos fonctions, par la simplicité de nos mœurs, nul interest ne nous amenera devant vous, Monseigneur, si ce n'est celuy du bien public, nulle ambition, si ce n'est celle d'estre agreables à V. A. R. & de l'asseurer de nos respects les plus profonds, nulle inquiétude, si ce n'est sur vostre santé. Permettez-nous, Monseigneur, de vous demander pour premiere grace de la ménager cette precieuse

santé, que vos soins soient partagés entre vostre Royale Personne & l'Etat. De vostre conservation, Monseigneur, dépend ce que nous souhaittons le plus, l'éducation du Roy dans les principes de nos Libertez, qui ne sont que les droits les plus sacrez de la Couronne & de l'Episcopat, l'affermissement & la durée d'un gouvernement tout parfait, le rétablissement des Lettres dans leur splendeur & dans leur liberté.

Il y a déja si longtemps que je vous promets l'Histoire des galanteries de l'Ambassadeur

de Perſe, qu'il eſt enfin tems de vous tenir parole. Je ne crains pas qu'on me reproche de violer icy aucun droit, puiſque j'ay eu l'honneur de promettre moy-même de vive voix, & par écrit, à *Son Excellence Perſane*, un troiſiéme Volume rempli uniquement & fidelement de tout ce qu'il y a eû de plus bizarre & de plus galant dans ſes Avantures.

Madame de D. R. dont je parleray plus amplement en temps & lieu, & qui eſt la tres-digne mere de la Maîtreſſe de ce grand Ambaſſadeur,

pleura amerement de ma menace, & s'en effraya avec tant de douleur, qu'elle fut en gemir aux pieds de Mehemet Risa Beg, qui jura aussi-tost par son cimeterre & par Mahomet, de me partir en deux comme un navet.

Alors l'Athenien Padery son Interprete, & Archigrec en tours de Maistre Gonin, m'annonça d'un air effaré combien grande estoit la colere de son Maistre, & me conjura, au nom de nostre Dieu, de ne pas me presenter devant son excellente face : mais soit

que ce jour-là j'euſſe peu de diſpoſition à m'effrayer, ou que je me miſſe peu en peine de l'intereſt que Padery prennoit à mon ſalut, je me fis introduire par Joſeph dans la Chambre de l'Ambaſſadeur, je luy demanday avec *une honneſte hardieſſe* ſoixante écus qu'il me devoit, & j'ajoûtay à cela qu'il gagneroit davantage à me les payer genereuſement, qu'à me les retenir; qu'au reſte je le ſupplios de me pardonner la liberté que je prenois de luy repreſenter par la tres-humble demande que l'avarice

de Padery m'obligeoit à luy faire, à quoy l'engageoit la glorieuſe qualité de l'Ambaſſadeur du trés-Haut, trés Magnifique & trés Puiſſant Empereur du monde, ſon Maître. J'achevay ma harangue en luy faiſant de belles reverences, mon humilité le déſarma, & ma requête fut enfin écoutée & répondue ſur le champ. Il me fit dire, qu'en reconnoiſſance de la juſtice que j'avois renduë à ſon grand air, à ſon eſprit & à ſes vertus, dans le cours de ſon Hiſtoire, (dont la poſterité

n'aura, si je ne me trompe, d'obligation qu à moy) il me donneroit incessamment une belle Montre d'or, un Diamant, ou au moins une Epée d'or. En attendant il me fit donner du caffé; mais du caffé si plein de marc & si mal fait, que j'eû bien peur de le rejetter sur son tapis. Joseph qui m'avoit introduit remarqua alors mon inquiétude, & heureusement pour moy, il me mit à la porte un moment avant que le caffé fit son effet. J'ay depuis dîné plusieurs fois chez Son Excellence en consideration desdits

ſoixante ecus dont je n'ay jamais pû arracher un denier. Voilà mon cher Lecteur, mon grief & ma Preface, voicy ſon Hiſtoire.

CHAPITRE I.

DES EVENEMENS curieux qui ont precedé la Miſſion de Mehmet Riza Beg, en France.

Lorſque M. Fabre fut envoyé de Conſtantinople en Perſe, pa M. de Feriol, Ambaſſadeur à la Porte, & qu'il

eût

eût receu de luy les Lettres d'Envoyé Extraordinaire & les Presens du Roy de France, pour le Roy de Perse, il tomba malade à Erivan.

Une jeune & belle fille de Dijon qu'il avoit eû la précaution de mener avec luy, pour ne pas s'ennuyer en chemin, employa tous ses soins pour luy sauver la vie; mais la mort qui l'enleva, la rendit en peu de jours, veuve de son Amant. Alors elle tint un petit Conseil dans sa maison, les enfans du deffunt, & ses domestiques qui avoient une grande opinion

de ſon eſprit, ſe declarerent tous pour elle Leurs ſuffrages & leurs ſoumiſſions la raſſurerent contre tous les perils, que ſans leur ſecours, elle pouvoit courir dans une Contrée auſſi éloignée des lieux où elle avoit receu le jour Mademoiſelle P. (c'eſt le nom de cette belle perſonne, qui eſt maintenant à Paris) ſe ſaiſit alors des papiers & des inſtructions de M Fabre, & forma le projet de remettre elle-même dans les mains du Sophi de Perſe, les preſens deſtinez pour Sa Hauteſſe, & dont la Cour

de France avoit chargé ſon Amant. Elle prit en même temps caractere, & en veritable Ambaſſadrice de France, elle déclara à Fars Ali, alors * Kan d'Erivan, les ordres qu'elle avoit du Roy Loüis XIV. ſon Maître, de ſe rendre inceſſamment à Hiſpahan. Pluſieurs Courriers furent auſſitoſt dépêchez pour aller annoncer aux Miniſtres du Roy de Perſe, l'arrivée de Madame l'Ambaſſadrice de France à Erivan, Mademoiſelle P. auroit joüé ſon rôle à mer-

* Gouverneur.

veille, (car elle a beaucoup d'esprit) si malheureusement Fars Ali n'étoit devenu amoureux d'elle. La passion du Kan qui l'embarrassa prodigieusement, suspendit l'execution de ses projets & les ruïna même entiérement, parce que, sur ces entrefaites M. de Feriol fut instruit des grands desseins de Madame l'Ambassadrice, & prit de justes mesures pour en empêcher l'effet. Mehemet Riza Beg qui est le Heros de cette histoire, & qui n'étoit alors * *qu'un chétif Cen-*

* Parod. d'Heraclius, Trag. de Corneille.

tenier des Troupes d'Armenie, la vit un jour qu'elle faisoit une Cavalcade dans la Ville d'Erivan, suivie de tous ses domestiques ; il la trouva si belle qu'il ne pût deffendre son cœur du feu de ses beaux yeux, & son amour prenant chaque jour de nouvelles forces dans l'éclat des charmes qu'il adoroit, il eût enfin l'insolence de luy déclarer sa passion ; mais il en fut receu de la même maniere que la plus brillante coquette de France recevroit un Procureur Fiscal qui oseroit devenir amoureux d'elle, & luy

faire le temeraire aveu de son amour. Elle vit bien qu'il n'y avoit pas de l'eau à boire avec un Amant de cette espece, ses yeux dédaignant même le Kan qui brûloit pour elle, avoient résolu de n'essayer leurs traits que sur le cœur du Sophi.

Ce Prince alors s'approchant d'Erivan, sur la nouvelle qu'il receut de la qualité, des beautez & de l'arrivée de cette grande Dame dans la Capitale de l'Armenie, luy envoya des Esclaves, des chevaux & des chameaux chargez de vivres & de presens, escortez d'un

gros de Cavalerie, qui avoit ordre de l'escorter elle-même, jusques dans la Ville où il avoit résolu de recevoir cette illustre Ambassadrice; mais le succés ne répondit pas à son attente, & des Lettres qui luy furent envoyées de Constantinople, le détromperent au milieu des grands préparatifs qu'il faisoit pour cette pompeuse ceremonie. Il s'indigna de la supercherie de cette fille, dont l'histoire luy fut écrite, assez fidelement pour le dégoûter de l'envie de la voir, & il envoya sur le champ au Kan d'Erivan,

ordre de la chasser des terres de son Empire. Alors ce Kan voyant renaître ses esperances par le malheur de cette belle & infortunée victime de la colere du Sultan, forma le dessein de l'enfermer dans son Serrail, de renvoyer ses domestiques en Europe, & d'écrire aussitôt à son Maître qu'il avoit executé l'ordre de Sa Hautesse. Je ne sçay par quelle voye le jaloux Mehemet fut instruit des desseins du Kan, mais je sçay de bonne part que la frayeur qu'il eût qu'elle ne fut à jamais la proye de cet

homme violent, le détermina à l'avertir (quoiqu'il en coutât infiniment à son repos) du funeste projet qu'il avoit formé contre elle. Elle profita de l'avis, & revint enfin en Europe, aux dépens de tout ce qu'elle avoit pû ménager d'argent, & à la faveur de mille déguisements dont le détail seroit d'une longueur prodigieuse, & peut être même ennuyeuse, malgré le grand succés dont se flatte celuy qui a pris la peine d'écrire toutes les circonstances de cette merveilleuse Histoire, qu'il promet de rendre

incessamment publique sous le nom de l'*Heroïne de Perse*, qui a depuis peu, par parenthese, essayé de donner à Paris des marques de sa reconnoissance, à son liberateur; mais dés qu'on sçût qu'elle s'acharnoit à luy rendre des visites, on eût soin de la mettre sous la garde d'un Messager d'Etat, qui a répondu d'elle, pendant tout le séjour que cet Ambassadeur a fait icy. Revenons maintenant à l'Histoire de son Ambassade.

CHAPITRE II.

Comment Mehemet Riza Beg fut nommé par le Kan d'Erivan, Ambassadeur de Perse en France.

Aprés la mort de M. Fabre & la desertion de l'Heroïne de Perse, M. Michel aujourd'hui Consul d'Alep, & qui étoit alors à Constantinople, fut choisi par la Cour pour succeder à M. Fabre; il se rendit aussitost à Erivan, où Mehemet Riza Beg luy fit confidence

du ſervice qu'il avoit rendu à Mademoiſelle P . & le pria en même temps de ſolliciter pour luy la haute paye auprés du premier Miniſtre du Sophi, lorſqu'il ſeroit arrivé à Hiſpaham. Michel luy promit tout, & lorſqu'il fut arrivé dans la Capitale de la Perſe, il parla en effet de luy au Vizir, comme d'un homme d'eſprit & de merite. La recommandation de Michel luy valut la place de * Kalenter, qui devint alors vacante par la mort de celuy qui l'occupoit. Cependant Michel fit avec les Mi-

* Maire.

nistres de Perse un Traité avantageux à la Nation, & s'acquitta avec honneur de sa commission. Le temps de sa Mission expiré, il retourna en Europe par Erivan, où il trouva Mehemet installé dans la dignité qu'il luy avoit procurée. L'ingrat Mehemet feignit non seulement de ne le pas reconnoître, mais il le traita comme un homme dont la presence l'importunoit. Cette horrible ingratitude du Kalenter à l'endroit d'un Chrêtien à qui il devoit sa fortune, donna une grande opinion de son cou-

rage aux Mufulmans, Perfonnage au refte dont il a à merveille foûtenu le caractere en France.

Plufieurs années aprés le départ de Michel, une Efcadre Françoife commandée par M. de Château-Moran porta en Perfe la nouvelle de la grande Journée de Marchiennes, où M. le Maréchal de Villars remporta une infigne victoire fur nos Ennemis. Alors le fuccés de nos armes nous faifant des amis même aux extrêmitez du monde, nous attira des compliments de plufieurs Rois fur

la gloire de nos conquêtes.
Le Roy de Perſe voulut être du nombre des congratulants. Mais preſſentant apparemment qu'il étoit d'une extrême importance pour le ſujet ſur qui tomberoit l'honneur de ſon choix, qu'on ignorât à Conſtantinople qu'il envoïoit un Ambaſſadeur en France, il ſe ſervit d'un Miſſionnaire, homme ayant du côté de l'eſprit, tous les talents neceſſaires pour s'acquitter plus mal que perſonne d'une grande commiſſion; il le fit charger de ſes intentions & de ſes Lettres

par ses Ministres. Elles étoient adressées au Kan d'Erivan, & portoient en substance que Sa Hauteſſe l'Empereur des Rois & le grand Roy du monde, ayant dessein d'envoyer un Ambassadeur au trés-grand Empereur des François, il luy étoit enjoint à luy Kan d'Armenie, de choisir entre tous les Vassaux de son Gouvernement, l'homme qu'il jugeroit le plus digne de remplir cette éclatante place, & de l'envoyer le plus secretement qu'il luy seroit possible, en France avec les émeraudes pâles, les

perles

perles grises, & les pots d'onguent que le Missionnaire luy remettroit *és mains*. Le Kan qui avoit persecuté à outrance tous les Marchands François qui avoient passé à Erivan, choisit justement dans l'illustre Mehemet Riza Beg un homme qui ne les avoit pas mieux traité que luy, il jetta les yeux sur cet homme, non-seulement en consideration de la haine qu'il luy sçavoit pour nous; mais parce qu'il le haïssoit luy même, & qu'il présumoit sur quelques apparences, que cette commission l'éloigneroit peut-

estre pour toûjours. Le Missionnaire voyant ce choix du Kan ne pût s'empêcher de lever les yeux au Ciel & de se recrier sur les qualitez du personnage qu'on nous destinoit. Son dépit en fut même si grand, que quoyqu'il n'eût que médiocrement d'esprit, il écrivit sur la muraille de la maison où il logeoit à Erivan, & dans tous les caravansarais de la Georgie, de la Mingrelie, & de la Mer noire par où il passa en revenant en Europe.

Un tel jour Mahemet Riza Beg, Kalenter d'Erivan, a esté nommé

Ambassadeur de l'Empereur de Perse, auprés de l'Empereur de France.

Le bruit de cette Election se répandit bien-tost sur la route que devoit tenir l'Ambassadeur luy même. Les Turcs ne tarderent pas à en estre informez: & ce fut cette malice dont le succés ne nous pouvoit estre qu'avantageux, qui suscita à Mehemet Riza Beg toutes les traverses qu'il eut à essuyer à Kaars, à Erzerom, à Smyrne, à Constantinople, & à Alexandrette, jusqu'au moment que Paderi le

reçût dans la Barque du Capitaine de Cuges. Mais ces perils sont amplement circonstanciez dans le Journal qui a paru de l'Histoire de cet Ambassadeur, & il est trés inutile de repeter ici aucune de ces Avantures Il est seulement à propos, pour donner une juste idée du génie de ce rare Personnage, de dire deux mots de ce qui luy arriva à Smyrne; mais pouvant, comme de raison, n'en estre pas crû sur ma parole, je prie le Lecteur de me permettre d'emprunter icy le témoignage suffisant de M. de

Fontenu, Consul de la Nation Françoise à Smyrne. Voicy mot pour mot la copie de deux lettres de sa main.

Extrait d'une Lettre de Smyrne, 12. Juin 1715.

Vous avez raison, Monsieur, d'estre surpris que l'Ambassadeur de Perse ayant fait un assez long séjour à Smyrne, il ne se soit pas embarqué sur le Vaisseau que j'avois fait preparer pour porter ses Presents en France, avec une partie de son équipage; il n'a tenu qu'à luy de le faire, je luy en

avois donné toutes les facilitez imaginables; mais c'est un esprit si bizarre & si fantasque, qu'il ne m'a pas esté possible de vaincre les difficultez chimeriques qu'il s'étoit formées. M. de Saint O lon pourra vous apprendre quelle sorte de caractere d'homme se peut estre. Je n'en connois aucun de pareille trempe; ainsi il ne doit s'en prendre qu'à luy seul de tous les malheurs qui luy sont arrivez en Turquie, depuis qu'il a quitté Smyrne contre mon avis.

Extrait d'une autre Lettre de Smyrne du 25 Juillet 1715.

Vous m'apprennez, Monsieur, que l'Ambassadeur de Perse se plaint de moy, il a grand tort, il devroit bien plustost s'en leüer, il y auroit bien de l'injustice dans son fait, de me rendre responsable, tant de ses indiscretions sur sa route en Turquie, que pendant le séjour qu'il a fait à Smyrne, où il ne m'a pas été possible de surmonter ses difficultez, quelques faciles que fussent les moyens que je luy ay proposez pour son embarquement. Le

fait est, que j'avois hors du Château un Vaisseau tout prest, dont le Capitaine homme de bonne volonté & d'expedients, secondoit parfaitement mes vûës, pour les temps, les lieux & la sûreté du passage. Ce que j'ay fait pour le bagage, les lettres de créance, les Presents, & quelques personnes de la suite de l'Ambassadeur, justifie assez qu'il n'a tenu qu'à luy de profiter des justes mesures que j'avois prises, & que ses irresolutions mal fondées ont renduës inutiles, à son égard seulement. Il ne doit donc s'en prendre qu'à luy-même des traverses fâcheuses

dont

dont cette fausse & premiere démarche a esté suivie. Le Capitaine Marcel qui est trés connu à Toulon est témoin du procedé bizarre de cet Ambassadeur.

Cette lecture suffit pour justifier tous les bruits qui ont couru sur le compte de cet Ambassadeur, & pour condamner tous les éloges que je luy ay donnez moy même; mais on n'a point de reproche à faire là dessus à un Auteur qui travaille aujourd'huy (comme bien d'autres) plus sans contredit pour son interest, que pour sa gloire. D'ail-

leurs le bon plaisir de mes superieurs me prescrivoit alors d'en dire quatre fois plus de bien que je n'en sçavois.

CHAPITRE III.

Comment Mehemet Riza Beg arriva à Marseille, & ses beaux dits & gestes en cette Ville.

Or est il que Mehemet Riza Beg arriva à Marseille, aprés avoir eû grandement peur sur la Mer, & y avoir fait enrager pendant toutes la traver-

ſée, Padery & le Capitaine de Cujes. Dés qu'il fut entre le Chaſteau d'If & la Ville à une demie lieuë du Port, on envoya le Chaloupe à terre, annoncer l'arrivée de Son Excellence, qui s'impatientoit depuis longtemps du ſéjour qu'elle faiſoit dans ſa Barque. Mais comme l'uſage eſt de faire faire quarantaine à tous les baſtimens qui reviennent du Levant, de crainte que ces maudits Levantins n'apportent la peſte en France, il eût tout le loiſir de s'impatienter encore. On luy fit cependant

grace de quelques jours, mais avant son débarquement, Agoubhean honnête homme & riche Marchand Armenien, qui est encore icy pour les affaires du Commerce, & qui étoit arrivé à Marseille deux mois avant luy, par le moyen du Navire dans lequel M. de Fontenu luy avoit procuré son embarquement à Smyrne, fut à bord de son bateau pour luy rendre une visite; à sa vûë Mehemet se courrouça, & entra dans une si grande fureur, parce qu'il avoit eu le bonheur d'arriver plûtôt que

luy, qu'il voulut sur le champ luy couper la tête. Plusieurs Matelots François qui se jetterent sur luy, luy firent rengaîner son cimeterre; mais il jura par Mahomet qu'il ne porteroit pas sa tête bien loin. Cependant l'esperance qu'on lui donna de le faire bien-tôt coucher à la Ville, & quelques pieces d'étoffe & d'argent l'appaiserent.

A la fin on le débarqua avec tout son monde. Ce fut alors que parut avec éclat la magnificence de son équipage. Deux gros paquets de vieux

haillons liez avec des cordes, & gras comme des bonnets d'esclaves ; enchassez dans des tapis de Perse semblables à de vieilles couvertures de mulet, composoient sa chambre, son lit & sa toilette. Chacun de ses domestiques portoit son bagage sur son épaule, avec quelques ustancils de la cuisine de l'Ambassadeur, dont la seule pipe étoit portée avec respect, comme en triomphe, au milieu de ce pompeux cortege. Voicy l'ordre de sa marche.

Dés qu'il fut hors de la Chaloupe, il trouva le long

du Port, du côté où sont les Galeres, une vingtaine de Chevaux pour luy & pour ses gens. Il monta sur celuy qui luy fut presenté, & au milieu de ses serviteurs, conduit par le sieur Desmarais, Lieutenant de la Maréchaussée de Marseille, il arriva à la Maison de M de Cartigny, suivi d'une foule de petits enfans qui ne cesserent de crier aprés luy, il a ch. . . au lit. Il demanda à son Interprete ce que signifioient ses acclamations, l'officieux Paderi qui remplissoit dignement cette charge, luy répondit,

que le Peuple par ces cris, le combloit de loüanges & de benedictions. La joye s'empara de son ame, & un mouvement de generosité succedant à la joye, il fit jetter à cette populace qui estoit assemblée autour de sa maison, plusieurs pieces de menuë monnoye qu'il emprunta. Paderi qui depuis a grapillé sur tout, commença à grapiller sur cette liberalité.

M. Arnou, Intendant des Galeres de Marseille que la Cour avoit chargé de luy faire tous les bons traitemens ima-

ginables, le combla d'honneurs & de presents, qu'il receut comme une dette. Il exagera d'abord à l'infini les droits & la dépense des Ambassadeurs de son païs chez les autres Nations du monde, il parla d'un simple Persan comme d'un demi Dieu à nôtre égard, & de son Maître à proportion, il s'étonna qu'on n'eût pas envoyé une Armée pour le recevoir sur la frontiere de nostre Empire, il murmura de nos façons, il se plaignit de la mediocrité de sa dépense dont il exigea la valeur en especes

sonnantes, enfin il menaça de s'en retourner en Perse, si on ne luy donnoit pas des équipages proportionnez à la magnificence de ses idées. A cette menace, M. Arnou luy dit qu'il étoit le maître, & qu'il avoit à son service un Vaisseau tout prêt à mettre à la voile. Cette maniére de décider luy déplût, & il en auroit temoigné son ressentiment à M. Arnou si les charmes de son épouse n'avoient pas servi d'obstacle à sa colere. Un seul regard des yeux de Madame Arnou (qui est une des plus gracieu-

ses femmes de France,) suffit pour appaiser son courroux. Il luy fit de trés-jolis compliments, & luy promit l'honneur de sa protection auprés du Roy. La Dame receut ses offres de service avec de grandes démonstrations de reconnoissance & de joye.

Sur ces entrefaites M. de S Olon arriva à Marseille, chargé d'amples commissions de la Cour sur tout ce qui concernoit le ceremonial & le détail de la maison de son Excellence, à qui il avoit, en partant de Paris, pris la peine d'é-

crire une tres-belle & tres-obligeante Lettre, qui avoit été receuë à peu prés, comme il le fut luy-même; mais ces minuties ne font qu'allonger cette Histoire, dont le Lecteur s'impatiente déja de lire les merveilleux & valeureux évenements.

Le 11. Decembre, treizié-me jour de son arrivée à Marseille, *on le mena à l'Opera, où* (comme je l'ay dit dans mon Journal,) *on luy avoit preparé au milieu de l'Amphitheâtre une place pour luy seul, avec des coussins & un matelas couverts d'un*

riche tapis. M. de S. O. on étoit assis à côté de luy sur un banc, & Paderi & Dipi ses Interpretes assis de l'autre, pour luy expliquer de temps en temps quelques endroits de l'Opera d'Amadis de Grece, qu'on representoit alors. Pendant tout le temps que dura ce spectacle, il fuma à son ordinaire. Il prit du Thé & du Caffé, & en envoya à Madame l'Intendante & aux Dames qui étoient dans sa loge; il dit qu'il avoit été surpris de la beauté du spectacle, des danses, & de la musique, & qu'il étoit charmé de tout ce qu'il venoit de voir; mais il ne se

vanta pas le même jour de la vive atteinte de tendresse que venoient de porter à son cœur les doux attraits de Mesdemoiselles Catin & Cato : ces deux incomparables filles avoient si bien dansé, & fait à l'envi l'une de l'autre, de si jolies mines à sa fantaisie, que l'infidele Mehemet extasié de leurs gambades, en oublia les beaux yeux, qui dans cette Ville avoient été ses premiers vainqueurs ; en quoy il fit tres sagement. Il raisonna fort bien sans doute alors, & il n'y a dans cet endroit de son Histoire, certai-

nement pas lieu d'en douter. Voicy autant qu'il peut m'en souvenir, à peu prés le raisonnement qu'il se fit. *La premiere Dame qui m'a plû icy, est une Dame distinguée par son rang, comme par sa beauté, & plus vertueuse encore qu'elle n'a de graces & de dignité, tant pis pour elle. Que m'importe à moy d'aimer une honneste femme? j'iray me casser la tête contre un rocher, & je perdray mon temps, ma peine & mes pas. Voila, par Mahomet, un joly Personnage pour un Ambassadeur d'un si grand Empereur. Non non il ne sera pas*

dit que je sois venu de si loin, que j'aye couru tant de perils, & que je l'aye tant de fois échapé si belle, pour m'attacher à une cruelle assez ennemie d'elle-même pour dédaigner les faveurs inestimables dont voudroit l'honorer un Musulman tel que moy. Venez charmantes Baladines que je viens de voir danser le corillon de si bonne grace, vous avez vous-même trouvé grace devant ma face. J'ay encore dans ma valise quelques vieilles peaux de Renard échapées à l'avarice des Turcs, dont je prétends que vous vous fassiez des bonnets superbes, pour en orner

ner desormais vôtre chef. Cette belle résolution prise, il fit appeller ces Demoiselles, & leur donna à chacune le present si bien medité: il accompagna cette galanterie de quelques caresses qui mirent tellement le cœur au ventre de ces deux pauvres filles, qu'elles briguerent avec succés la conqueste du sien.

Une melancolie tendre, & l'amour de la retraite sont ordinairement les premiers effets d'une grande passion. On devient triste, morne, tout ennuye hors l'objet aimé, com-

me il avint à nostre Ambassadeur, il se sequestra du monde, il se fit apporter son caffé, sa pipe & sa gamele dans l'endroit le plus secret de sa maison, il s'y enferma, & les palmes de l'amour firent dans cet appartement de son Palais, les délices de son séjour.

CHAPITRE IV.

Suite du Chapitre precedent, & comment Mehemet pourfendit un Cochon d'un seul coup de son cimeterre.

Rien au monde n'est plus charmant que les dehors de la Ville de Marseille, & chacun depuis le premier jusqu'au dernier de ses habitans a sa bastide, autrement dit une maison de campagne, où les Dimanches & les Festes tout le peuple va se recréer, comme nos Bour-

geois aux guinguettes de Paris.

Mehemet se promenant un jour du costé du * Mazargue, au milieu de tous ses gens le cœur navré de douleur d'avoir appris que sa chere Caro venoit de luy faire une infidelité, essaya, avec l'aide des propos joyeux que luy tenoit Paderi, de noyer promptement son chagrin dans les agrémens d'une intrigue nouvelle : & le même jour une jolie paysane le vangea de la perfidie de son ingrate danseuse. Que résulta-t-il de cette avanture ? le voicy;

* Village aux environs de Marseille.

on prétend, maintenant que le temps & la curiosité nous ont dévoilé tous ces mysteres, que la Paysane étoit une des plus dégourdies filles de Marseille, (Ville où les filles ne sont asseurement pas sottes) on ajoûte que l'espoir d'attraper quelques pistoles de Son Excellence, sous le bon plaisir de Paderi, luy fit entreprendre ce gracieux déguisement, qui eût un si grand succés pour sa réputation, que longtemps aprés, le bruit courut à Lyon & à Paris que l'Ambassadeur avoit emporté de Marseille

un douloureux gage des incidents de cette galanterie ; mais ne nous écartons pas, s'il vous plaît, du Village de Mazargue dont cette digression nous a tiré.

C'est icy que le Lecteur est obligé d'admirer la haute vaillance de Mahemet. Les *Gabes* des douze Pairs heureusement mis à fin dans le châtel du Roy Hugon *à l'exception de celuy d'Olivier avec la fille du bon Sire*, ne sont que forfanteries en comparaison de ce merveilleux geste, & onc preux Chevalier ne fit un si brave mechief, en

un mot, ce que l'on va lire, n'eſt pas un conte, & c'eſt dans la peinture exacte de ces rares exploits, que le dévelopent avec gloire les talens éloquens d'un hiſtorien fidele.

Imaginez-vous donc voir à preſent Mehemet ſur ſon ſeant, au milieu d'une place où l'on bat du bled, ſa pipe à la bouche, environné d'un côté, de ſes Pages, Eſclaves, & autres quidans, & de front occupé agréablement de la vûë d'un grand nombre de jeunes & belles filles, que ſon ordre abſolu fait impitoyablement danſer au ſon des muſettes &

des tabourins, jusqu'à ce qu'elles, & les instrumens qui les animent, en tombent sur les dents.

Maintenant voyez le monter legerement sur un superbe coursier, faire des sauts, des voltes, caracoller, & courir dans une carriere raboteuse, jusqu'à ce qu'un maudit tronc d'Olivier mal déraciné, culbute le cheval & l'Ecuyer par terre. Admirez-le enfin s'égosillant d'appeller tous ses domestiques pour l'aider à se relever, & leur commander presque dans le même moment, d'assembler

ſembler tous les ſpectateurs, gens de Ville, de Village & autres, autour de ſa perſonne, pour montrer le beau tour que je vais vous conter.

Il ſe fit apporter un gros belier qui paiſſoit aux environs du lieu où il étoit, ſans ſonger ſeulement qu'il y eut un Ambaſſadeur de Perſe au monde, il fit lier les quatre jambes de ce pauvre animal, qu'il ordonna à un de ſes favoris de ſoulever par l'extrêmité des pieds à une hauteur raiſonnable: puis aprés une courte priere, adreſſée à je ne ſçai

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

quel Saint de ſon Pays, il tira ſon redoutable Cimeterre, & d'un ſeul revers bien aſſené, il coupa les quatre jambes de ce miſerable belier. On a pas de peine à comprendre combien il reçût d'éloges ſur ce prodigieux fait d'armes. Il en fut tellement enyvré, qu'à quatre pas de là, un monſtrueux cochon en paya la folle enchere. Animé outre meſure du ſuccés dont la fortune venoit de couronner ſa valeur, par la défaite du belier, il tomba ſur le cochon, & d'un ſeul coup de Cimeterre il le pourfendit en

deux parts. Il remonta aussitost à cheval, d'un air dedaigneux, & prit, *comme si de rien n'eût esté*, le chemin de la Ville, aprés avoir néanmoins payé & abandonné au pillage de si précieuses dépoüilles.

Je ferois de cette journée, douze tableaux pareils à celuy-cy, si je n'avois pas peur qu'on les prit pour le bouclier d'Achille.

CHAPITRE V.

Suite du Chapitre precedent, & de quantité d'autres belles choses que fit & dit Mahemet, jusqu'au jour qu'il sortit de Marseille.

Si tout ce qu'il y a d'écrivains négligents, semez comme vermine dans tous les Etats du monde, imitoient mon exactitude à conter jusqu'aux moindres circonstances des évenemens que j'expose aux yeux du Public, l'excés du tra-

vail les dégoûteroit, & nous affranchiroit bien-tost de l'ennuy que nous cause leurs miserables écrits. Pour moy qui ne veux rien laisser à desirer au Lecteur, je luy apprends que Mehemet de retour à la Ville, aprés avoir coupé les jambes du belier, & tué son cochon, alla chez Madame l'Intendante, où il trouva un grand nombre de belles Dames assemblées, qu'il se déchaussa en leur presence, & se caressa avec ses mains les doigts & la plante des pieds. Ce tableau n'est pas beau; mais ce n'est pas ma

faute, il est indispensablement attaché à la verité de cette Histoire. En même temps il leur fit comprendre par grimace & par Interprete, qu'il venoit de faire les deux plus beaux coups du monde. Alors pour celebrer avec plus d'honneur cette double victoire, Madame l'Intendante l'invita à diner le lendemain chez elle; il topa à la proposition, & fut se coucher en attendant.

Je ne sçay maintenant comment me tirer du mauvais pas où je suis, j'ay bien peur que le pied ne me glisse; & tout ce

que je peux vous dire de plus vray, c'est que c'est icy un des chefs d'œuvre de mon recit... deux mots néanmoins suffiront peut-estre, pour me tirer d'affaire.

Pendant que Mehemet faisoit sa visite, l'obligeant Padety introduisoit dans la chambre de Son Excellence, la Paysane dont nous avons parlé tantost, où il l'entretint à son dam, jusqu'au retour de son Maistre. Vers les quatre ou cinq heures du matin, le Coq chanta, Mehemet s'éveilla, & la belle s'en alla

attendre le jour chez son conducteur. Enfin aprés bien des veritles qui n'ont nul rapport aux faits importants de cette Histoire, midy sonna. Alors l'Ambassadeur fit une douzaine de nouvelles incartades avant de se rendre à la maison de Madame Arnou, que ses marmitons Musulmans avoient dés le matin esté mettre en desordre, pour préparer le festin de leur Maistre, qui ne voulut jamais souffrir, ni avant, ni aprés, que les Chrestiens touchassent à ses viandes. Alla fin tous les convives se

mirent à table ; Mehemet fut se planter comme un singe, au milieu d'un Theâtre qu'on avoit dressé dans l'endroit de la salle où il convenoit qu'il fut. Alors M. Arnou luy fit le Salamalek, en luy portant la santé du Roy, qu'il refusa longtemps de boire, disant pour ses raisons que c'estoit à luy M. Arnou à boire le premier à la santé du Sophi son Maistre, qu'il ne pouvoit pas donner une moindre marque de respect au plus grand Seigneur du monde, & qu'aprés qu'il luy auroit rendu

cet hommage, il verroit ce qu'il auroit à faire à l'égard du Roy de France, qui n'entroit pas à son gré en comparaison, avec le plus puissant Empereur de l'Orient. La dispute s'échauffa sur ce point, & de telle façon, que peu s'en fallut que tout le festin ne fut troublé, que les tables ne fussent culbutées, & qu'enfin il ne s'en retournât sans boire. Ce qui seroit arrivé sans miracle, si un personnage bien avisé, n'avoit crié à pleine voix, *Messeigneurs, Messieurs & Mesdames, pour rétablir icy le calme & l'union qui doivent*

estre parmy nous, & pour empêcher que du reste de ce jour, la discorde aux crins herissez ne trouble la tranquillité de cette feste, j'opine qu'il convient à la Majesté des deux Empereurs qui donnent lieu à cette altercation que Monsieur Mehemet Riza Beg, & Monsieur Arnou boivent chacun en même temps à la santé des Rois leurs Maistres.

Aussi tost dit, aussi tost fait, les deux coupes furent remplies de part & d'autre, l'une de vin, & l'autre de sorbet pour le Mahometan. Ils bûrent enfin chacun leur portion.

Alors l'assemblée se mit à crier vivent, vivent les deux Empereurs, les boëtes à tirer, les violons, tambours, fifres, & haut bois à joüer, les tables à se couvrir, & les convives à manger.

On m'a assûré maintes fois que Mehemet, en mangeant son pileau, avoit dit dans le repas quantité de belles choses; en voicy une entre autres, c'est une douceur dont il regala Madame Arnou. *Vous estes, luy dit il, Noble comme un Palmier, vermeille comme une cerise, & belle comme la Lune, & si che-*

rie du S. Prophête, que si vous vouliez embrasser l'Alcoran, il vous aimeroit aprés vostre mort, plus que la mieux aimée de toutes ses femmes, & vous feriez ensemble les honneurs & les delices de son Paradis.

La Dame le remercia fort poliment de la magnificence de ce compliment, & la feste se passa en paix & en liesse. Le soir on fit un grand lansquenet avec plusieurs reprises d'hombre, où l'Ambassadeur auroit eû le loisir de s'ennuyer longtemps, si Madame Arnou & quelques Dames n'a-

voient pas eû l'honnêteté de quitter le jeu pour aller s'ennuyer avec luy. Ce fut en cette occasion qu'il dit par reconnoissance à Madame Arnou qu'elle étoit une Dame pleine de merite & d'esprit, qu'elle sçavoit fort bien vivre, & qu'il rendroit un bon témoignage d'elle à la Cour & aux Ministres.

Cette conversation & tous les plaisirs de cette journée finis, il retourna à sa maison avec son cortege ordinaire & le même soir il essuya une furieuse aubade de Mademoi-

ſelle Catin, qui avoit appris avec douleur l'avanture de la Payſane, & qui la luy avoit reprochée avec tant d'aigreur qu'il crût ne pouvoir mieux faire, pour la ranger à ſon devoir, que luy caſſer ſur le viſage, un plat de fayence qui ſe trouva ſous ſa main. Cette querelle n'eût pas de ſuite, une petite generoſité & quelques careſſes réparérent tout ce déſordre.

Le lendemain M. de S. Olon, dont il avoit cent fois mis la patience à bout, fut luy ſignifier qu'il falloit partir

de Marseille, & s'acheminer pour la Capitale de ce Royaume, il luy remontra que la rigueur de la saison, la fonte des neiges, & le débordement des rivieres, leur pourroient ôter les moyens de sortir de la Provence, s'il attendoit que ces inconveniens empêchassent la suite de son voyage; mais Mehemet se trouvoit bien à Marseille, & la crainte d'en sortir aussi tost que M. de S. Olon le prétendoit, le mit dans une si grande colere, qu'il jura de tout ruïner, si on ne le laissoit en repos. On l'appaisa pourtant

pourtant encore, & on fit si bien à force de belles raisons, que le vingt-deux Decembre 1714. on le ravit aux inconsolables habitans de Marseille.

CHAPITRE VI.

DES AVANTURES, disgraces, & extravagances singulieres qui arriverent, pendant le voyage de Mehemet, depuis Marseille, jusqu'à Lyon.

Une des principales difficultez qui faisoient apprehender à

Mehemet son départ de Marseille, c'est qu'aprés avoir emprunté à toutes mains, il y estoit redevable à tout le monde, & qu'il ne devoit sa braverie en robes d'étoffes d'or & d'argent pour couvrir *sa misere* (comme il est fort bien dit dans l'Opera de Theonoé) pour cacher si bien que mal la pauvreté des siens, & pour caparaçonner les chevaux qu'on eût l'indulgence de luy prêter, qu'à la bonté de quelques Marchands qui luy avancerent à beaux deniers comptants, le prix de ces dépenses. Il craignit le blâme & les noms

odieux que nous donnons volontiers à tous ceux qui nous escroquent. Neanmoins il se tira de ce mauvais pas sous caution, & monta enfin à cheval le 22. du mois de Decembre 1714.

Il se lamenta à la porte de cette belle Ville, de regret de la quitter, & voyagea ainsi jusqu'à Aix, d'où sa mauvaise humeur l'accompagna tout le lendemain jusqu'à Lambeze, & si M. Honoré, Assesseur des Etats, à ladite Ville, n'avoit étudié, composé, & prononcé enfin à Mehemet

un tres beau & tres long compliment où son Excellence n'entendoit rien, ny les Interprêtes non plus, peut estre que le reste de l'auditoire, sa melancolie auroit pû avoir des suites tres fâheuses; mais les Dames vinrent heureusement à la queuë de ce compliment, l'Ambassadeur les trouva belles, & les receut bien. Il fuma, soupa, se coucha & dormit de même.

Le lendemain il se leva pour aller à Orgon; mais avant d'arriver à cette Ville, il luy fallut passer la Durance, qui

est la plus capricieuse riviere de France, & qui se trouva malheureusement pour luy, le même jour, d'aussi méchante humeur qu'il avoit esté la veille & la surveille. Cependant aprés bien des peines & des perils, il la traversa à force de bras, ses Mariniers invoquant d'un côté S. Nicolas, & luy & ses gens, Mahomet du leur, ce qui fit, à ce que l'on m'a asseuré, un conflit de Jurisdiction qui pensa tout gâter.

Orgon est un trou où on ne fut pas curieux de le voir, & où il ne s'ennuya qu'une nuit.

De-là il fut à Avignon ; mais il n'y fut pas bien receu par la raison que les Orientaux, quelques zelez Musulmans qu'ils soient, ne trouvent guere leur compte dans les Etats du S. Pere. Aussi en déguerpit il le lendemain du grand matin, pour aller coucher à Orange, où il passa une soirée fort agreable. Les habitans de ce canton ne sont pas si scrupuleux que leurs voisins, & l'on ne trouve pas aux portes de leur Ville (comme aux environs) des soldats qui couchent en joug les passants, pour leur

faire dire leur *Confiteor. J'y ay dit le mien, moy qui vous parle, & j'ay eu bien peur, que la peur ne me le fit oublier, auquel cas j'étois tondu.* A Orange, vous dis-je, Mehemet fut charmé de la bonne compagnie, tout le monde s'empressa à le divertir, & par reconnoissance il fit presenter du thé & du caffe à tout le monde; mais personne n'en voulut. Il fit ensuite trois tristes couchées; mais en revanche il luy arriva à Valence une avanture digne de toute l'attention du Lecteur, & de tous les efforts de l'imagination de l'Auteur.

Un empressé porteur de mauvaises nouvelles estoit parti la veille de Montelimar, & & estoit venu à toute bride annoncer (comme chose trés-importante) aux Habitans, Echevins, Maire & Gouverneur de Valence, que le lendemain, l'Ambassadeur de Perse y devoit arriver avec tout son train. Alors les bonnes gens s'imaginent que c'est tout au moins le grand Mogol qui va tomber chez eux, ils sonnent la grosse Cloche de la Ville, les Magistrats s'assemblent, le peuple fourmille dans

dans les ruës, on amorçe les canons des remparts, on prepare des feux d'artifice, on dresse tout l'appareil d'un grand banquet, & l'on ordonne à la garnison de prendre les armes au premier coup de tambour.

Tout ainsi disposé, on attend Son Excellence, à bon escient. Elle arrive en effet vers les trois heures aprés midi, alors chacun s'empresse à regarder d'un œil de pitié une troupe de Bohêmes, moüillez jusqu'aux os, faits comme des mouces & éritez comme des soldats de recruë. Un brancart

porté par des mules, ſur lequel, dit on, ſont les Preſents ineſtimables que le Grand Sophi envoye au Roy, & deux pauvres caleches crotées juſques par deſſus l'imperial, dans leſquelles ſont ſagement, à leur aiſe, & incognito, M. de S. Olon, & deux ou trois autres François que leurs commiſſions attachent à la ſuite de ce charmant Etranger.

Quand on a commencé une ſottiſe, on veut l'achever, cela eſt de l'uſage, la dépenſe de celle-cy étoit faite, & les entrepreneurs de cette ſottiſe n'en voulurent pas avoir le dé-

menti La voicy telle à peu prés qu'on me l'a écrite.

Le Maire de Valence mal informé apparemment des usages & coûtumes de l'Alcoran, se rendit en robe de ceremonie accompagné d'un bon nombre de Robins, suivis chacun de leurs domestiques au logis de l'Ambassadeur, à qui il fit un beau compliment, en luy presentant le vin de la Ville. Mehemet impatient d'apprendre ce que signifioit ce nouveau ceremonial, demanda ce qu'il y avoit dans ces bouteilles. On luy dit que

c'étoit du vin. Alors le feu luy montant au visage, il dit, en mettant la main sur la poignée de son sabre, *est-ce pour m'insulter que cette canaille m'apporte du vin, à moy qui n'en bois pas? par Mahomet, si ces gens ne sortent, & si on ne leur casse tout-à l'heure leurs bouteilles sur la teste, je les vais tous exterminer.* On ne les fit pas languir pour leur apprendre l'intention de Monsieur l'Ambassadeur, ny pour les hâter de gagner l'escalier, d'où ils furent bien-tôt dans la ruë, à se regarder comme des gens parfaitement ré-

compenſez de leur ſotte civilité. Cependant les Interpretes & les Armeniens qui eſtoient à ſon ſervice, s'accommoderent à bon compte du preſent des Meſſieurs de Ville, dont ils bûrent le vin à bon marché.

Le même ſoir il arriva une autre avanture non moins ſinguliere que celle cy; mais d'une nature bien differente. On avoit détaché des compagnies de la garniſon, un certain nombre de ſoldats pour monter la garde à la maiſon de Mehemet. Le ſieur des Marais,

Lieutenant de la Marechaussée de Marseille, qui avoit ordre de suivre l'Ambassadeur jusqu'à Paris, & d'escorter ses Presents avec quatre archers de sa brigade, regarda cette nouvelle le garde comme une injure qu'on luy faisoit, & prétendit que l'Officier & les soldats qu'on avoit envoyez pour honorer d'avantage le Persan, n'avoient rien à faire, ny de garde à monter où il estoit. L'Officier commandé, voulut de son costé faire son devoir, & sans écouter le verbiage du sieur des Marais, alloit faire

main basse sur luy & sur ses gens, lorsque l'Ambassadeur parut. Sa presence appaisa ce tumulte, & l'Officier fut congedié de son poste avec ses soldats.

Le reste de cette nuit se passa à l'ordinaire.

Le lendemain il fut coucher à S. Vallier, & de S. Vallier à Vienne, où il reçût des honneurs plus simples, & mieux concertez qu'à Valence, & dont il sortit trés-content, pour se rendre à Lyon, où il luy arriva des choses si rares, que l'espace qu'elles occu-

peroient icy, me détermine à remettre à une autre fois à les conter. Je diviſeray cette Hiſtoire en quatre parties, ſi l'on eſt content de celle qu'on vient de lire; la ſeconde contiendra les Avantures de Mehemet depuis la Ville de Lyon, où je le laiſſe juſqu'au jour de ſon Entrée à Paris; la troiſiéme & la quatriéme inſtruiront le Lecteur de toutes les circonſtances curieuſes de ſon Audience à Verſailles, & de ſon ſéjour à Paris, juſqu'au jour de ſon embarquement au Havre.

Plus nous irons en avant,

plus nous verrons le beau & le merveilleux de cette Histoire. Ainsi il est de vostre prudence de m'encourager à vous tenir parole, si vous estes curieux d'en sçavoir la fin.

Aprés avoir promis le mois passé de donner un Etat des Principaux Officiers de la Maison du Roy, de celle du Regent, de Madame la Duchesse de Berry, de Madame, & de Madame la Duchesse d'Orleans, en consideration des changements qui y sont arrivez depuis la mort du Roy,

il est juste que je tienne ma parole ce mois cy en vous en donnant une Liste que j'ay renduë aussi exacte qu'il m'a esté possible de le faire, à quoy je ne me serois certainement pas engagé, si j'en avois preveu les difficultez. Au reste s'il y a quelques omissions, comme j'ay lieu de l'apprehender, je prie le lecteur d'avoir l'indulgence d'attendre que je les répare, ce que je feray à la premiere occasion qui s'en presentera.

ETAT contenant les noms des Officiers de la Maison du Roy LOUIS XV. à present regnant ; ceux de Madame, Fille de France Duchesse de Berry, de Madame, de M. le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & de Madame la Duchesse d'Orleans.

La Chapelle du Roy est composée du grand Aumônier de France.

M. le Cardinal de Rohan, Commandeur né des Ordres du Roy, Evêque & Prince de Strasbourg.

Du premier Aumônier, & autres Aumôniers de quartier.

Le premier Aumônier.

M. le Duc de Coislin, Evêque & Prince de Metz, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit.

Le Maistre de l'Oratoire.

M. l'Evêque de S Omer.

Le Confesseur du Roy.

N.....

Il y a huit Aumôniers, deux à chaque Quartier.

M. l'Abbé Morel, Chanoine de l'Eglise de Paris & Conseiller au Parlement.

M. l'Abbé de Maulevrier, Chanoine & Comte de Lyon.

M. l'Abbé d'Entragues, Abbé de Valence.

M. l'Abbé du Cambour.

M. l'Abbé d'Argentré, Abbé de Sainte Croix.

M. l'Abbé de Choiseul.

M. l'Abbé de Rochebonne, Grand Vicaire de Lyon.

M. l'Abbé de Froulay, Grand Vicaire de Toulouse.

Il y a huit Chapelains de quartier & un ordinaire.

M. Salomon.

M. Henrion.

M. Fauvel, Chanoine de S. Quentin & Abbé de Clairfay.

M. de la Croix, Docteur de Sorbonne.

M. de Varennes, Docteur de Sorbonne.

M. Traboüiller, Chanoine de Meaux.

M. Poisson, Abbé de Bournet.

M Goüault.

Un Chapelain ordinaire & Sacristain.

M. Archon, Abbé de S. Gilbert.

Il y a huit Clercs de Chapelle.

M. Pothonier, Docteur en Theologie.

M. Pellissier.

M. Busson, Chanoine d'Orleans.

M. Pernoſt, Prieur d'Eſpoiſſe.

M. Hazon.

M. Bezançon, Chanoine de Mets.

M. Maupoint.

M. Joliot.

Le Maiſtre de la Chapelle-Muſique.

M. le Cardinal de Polignac.

Cette Chapelle eſt compoſée des Chapelains pour les grandes Meſſes, qui ſont:

M. Joüilhac.

M. Dubois.

M. Teſnieres.

Quatre Clercs de Chapelle.

M. Bourgain, Chanoine de Reims.

M. Caillet, Principal du College des Grassins.

M. Tissu, Chanoine de S. Nicolas du Louvre.

M. Poitevin, Chanoine de Reims.

Un Clerc ordinaire.

M. Favart, Chanoine de Reims.

Cette Chapelle comprend tous les Musiciens & Symphonistes, qui sont en tres-grand nombre.

Du

Du Grand Maistre de la Maison du Roy.

M. le Duc, Prince du Sang.

Surintendant à l'éducation du Roy.

M. le Duc du Maine, Prince Souverain de Dombes.

Le Gouverneur du Roy.

M. le Maréchal de Villeroy.

Le Sous-Gouverneur.

M. le Comte de Ruffey.

Trois Gentilshommes de la Manche.

M. Daussi.

M. Darcis.

M. de Pezé.

Une Gouvernante.

Mc la Duchesse de Ventadour.

Une Sous-Gouvernante.

Mc de la Lande.

Le premier Maistre d'Hostel.

M. le Marquis de Livry.

Douze Maistres d'Hostel servants par quartiers, & un Maistre d'Hostel ordinaire.

M. le Comte d'Igny.

M. Dappoigny.

M. de la Godiniere.

M. de Francine.

M de la Mesangere.

M. Dumans.

M. Darzilliers.

M. le Vasseur.
M. de Cambray.
M. de Montmor.
M. D'Herouville.
N....

Un Maistre d'Hostel ordinaire.

M. de Vauvré, Intendant, & du Conseil de la Regence.

Du grand Pannetier.

M. le Duc de Brissac.
Trente six Gentilshommes servants.

Le grand Chambellan.

M. le Duc d'Albret.

Quatre premiers Gentilshommes de la Chambre.

M. le Duc de Thresmes.

M. le Duc d'Aumont.

M. le Duc de la Tremoille.

M. le Duc de Mortemart.

Quatre premiers Valets-de-Chambre.

M le Marquis de Gambais, Gouverneur de Limoges.

M. Bloüin.

M. Bontemps.

M. le Marquis de Chancenets.

Trente-deux Valets-de-Chambre, servans huit par quartier.

Grand Maistre de la Garde robe.

M. le Duc de la Rochefoucault.

Deux Maistres de la Garde-robe.

M. le Marquis de la Salle.

M. le Marquis de Maillebois.

Premier Medecin.

M. Poirier.

Huit Medecins servans par quartier

Premier Chirurgien.

M. Maréchal.

Huit Chirurgiens servans par quartier.

Un Apotiquaire & quatre aides.

Un Directeur General des Bâtimens.

M. le Duc d'Antin.

Le grand Maréchal des Logis.

M. le Marquis de Cany.

Quatre Capitaines des Gardes du Corps.

M. le Duc de Noailles.

M. le Maréchal Duc d'Harcourt.

M. le Duc de Villeroy.

M. le Duc de Charrost,

M. son Fils receu en survivance.

Un Major.

M Davignon.

Deux Aydes Majors.

M. de Bruzac.

M. de Parisontaine.

12. Lieutenants servants par quartier.

12. Enseignes.

Capitaine des Cent-Suisses.

M. le Marquis de Courtanvaux.

Le Capitaine des Gardes de la Porte.

M. le Marquis de la Chaise.

Le Capitaine des Gardes de la Prevosté de l'Hostel.

M. le Comte de Montsoreau.

Le Capitaine-Lieutenant des Gendarmes.

M. le Prince de Rohan.

Le Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers.

M. le Duc de Chaulnes.

Le Colonel des Gardes Françoises.

M. le Duc de Guiche.

Le Colonel General des Suisses.

M. le Duc du Maine, Prince Souverain de Dombes.

Le Colonel du Regiment des Gardes Suisses.

M. de Raynold.

Le Grand Ecuyer.

M. le Comte d'Armagnac, Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit.

Trois Ecuyers Cavalcadours.

M. de Vaux.

M. de Romance.

M. de la Magdelaine.

Trois Ordinaires.

M. de Neuville.

M. d'Avricourt.

N...

Le Premier Ecuyer.

M. de Beringhen, Chevalier de l'Ordre du Roy.

Vingt Ecuyers servants par quartier.

Il y a grand nombre des Pages de la grande & petite Ecurie, sans compter ceux de la Chambre.

Le Grand Fauconnier.

M le Comte des Marets.

Le Grand Louvetier.

M. le Marquis d'Heudicourt.

Le Juge de la Cour.

Le Grand Prevost de France.

Le Grand-Maître des Ceremonies.

M. le Marquis de Dreux.

Un Maître des Ceremonies.

M. Desgranges.

Deux Introducteurs des Ambassadeurs.

M le Marquis de Magni.

M. le Chevalier de Sainctot.

MAISON DE MADAME, Fille de France, Duchesse de Berry.

Officiers Ecclesiastiques.

Un premier Aumônier.

M. l'Abbé de Castriez, Abbé de Valmagne, & de Monastier.

Quatre Aumôniers.

M. l'Abbé de Berny.

M. l'Abbé de Rouget, Grand Vicaire d'Alby.

M. l'Abbé du Tremblay.

M. l'Abbé Danglade.

Un Aumônier ordinaire.

M. l'Abbé d'Avejan, Prieur du Vigan.

Quatre Chapelains.

M. Duplessis, Chanoine de S. Quentin.

M. Levouë, Chanoine du Mans.

M. Girard, Chanoine de Clermont.

M. Rafy, Chanoine d'Auxerre.

Un Chapelain ordinaire.

M. Capet.

Quatre Clercs de Chapelle.

M. Rabeuf, Principal du College de Presles.

M. Francfort.

M. Lucas.

M. Guinot, Chanoine de Beaune.

Un Clerc de Chapelle ordinaire.

M. Bayo.

Un Confesseur.

N. . .

Un Confesseur du commun.

M. Avenel.

Un Sommier de Chapelle.

M. Dupuis.

CHAMBRE.

DAMES.

Une Dame d'Honneur.

Me la Duchesse de S. Simon.

Une Dame d'Atour.

Me la Marquise de Pons S. Maurice.

Dames du Palais.

Me la Marquise de Brancas.

Me la Comtesse de Clermont.

Me la Marquise d'Armentieres.

Me la Marquise de Beauvau.

Une premiere Femme de Chambre.

Mlle. Davaise.

Douze Femmes de Chambre.

Quatre Huissiers de la Chambre.

Un ordinaire.

Quatre Huissiers du Cabinet.

Quatre Huissiers de l'Antichambre.

Huit Valets de Chambre.

Un ordinaire.

Officiers de Santé.

Un premier Medecin.

M. Douté.

Un Chirurgien du Corps.

M. Lardy.

Un Apoticaire du Corps.

M. Imbert.

Garderobe.

Quatre Valets de Garderobe.

Un ordinaire.

Un Porte-Manteau.

M. Jolly.

Chambre aux Deniers.

Un Chevalier d'Honneur.

M. le Marquis de Coëtenfao, Lieutenant general des Armées du Roy.

Un premier Maistre d'Hostel.

M. le Comte de Saumery.

Quatre Maistres d'Hostel.

M. de la Marc.

M. Tourole.

M. Jussan.

M. de la Valette.

Un Maistre d'Hostel ordinaire.

M. Bertin.

Deux Controlleurs generaux.

M. Levesque.

M le Bastier.

Huit Gentilshommes servants.

M. Champion.

M. Pingré.

M de Courcelles.

M. Desenclos.

M. de Bertun.

M. Larconeau.

M. Potot.

M de la Girardiere.

Un Gentilhomme servant ordinaire.

M. de Laverdin.

Un Controlleur Clerc d'Office.

M. Pezier.

Quatre Controlleurs Clercs d'Office.

Ecurie.

Un premier Ecuyer.

M. le Chevalier d'Haute-fort, Maréchal des Camps & Armées du Roy.

Quatre Ecuyers.

M. de Makan.

M. Boubée, Capitaine de Cavalerie.

M. de Suzanges.

M. du Faure.

Un Ecuyer Cavalçadour.

M. de la Vassorerie.

Un Maréchal des Logis.

Un Fourier.

Un Controlleur general des l'Ecurie.

Un Secretaire des Commandemens, Maison, & Finances.

M. de Montglas.

Un Surintendant des Maisons & Finances.

M. de Maynon.

Un Intendant des Maisons & Finances.

M. Paulmier.

Six Secretaires de Finances.

Un Secretaire ordinaire.

Un Tresorier General de la maison.

M. de Merandon.

Un Gouverneur & un sous-Gouverneur des Pages.

Un Chapelain & Precepteur.

M. Stephanel, Chanoine de Pignerol.

Gardes du Corps François.

M. de Roye, Marquis de la Rochefoucault, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Capitaine Lieutenant des Gendarmes Flamands.

Vn Lieutenant.

M. le Comte de Rion.

Vn Enseigne.

M. le Chevalier de Courtemer.

Deux Exempts.

M. le Marquis de Sabran.

M. le Marquis de Briquemaure.

Deux Maréchaux de Logis.

M. du Coudray.

N

Un Officier des Gardes du Corps Suisses.

Cinquante Gardes du Corps.

Un Trompette.

Un Tymbalier.

Vn Tresorier.

M. de S. Bonet.

MAISON DE MADAME, Duchesse d'Orleans.

Un premier Aumônier.

M. l'Abbé de Magnas.

Quatre Aumôniers.

M. l'Abbé Berthet, Prieur de S. Leonard de Dreux.

M. l'Abbé de Verthamont, Grand Vicaire de Nantes.

M. l'Abbé de Belle Fontaine.

M. l'Abbé Dubuc.

Un Aumônier ordinaire.

M. l'Abbé de Lagors, Chanoine de Metz.

Quatre Chapelains.

M. Mouchet.

M Cornuo.

M. Roblastre.

N. . . .

Un Chapelain ordinaire.

M Resseguier.

Quatre Clercs de Chapelle.

M. de Lamothe Vilbray.

M. de Maumonet.

M. Bloüin.

M. de S. Martin, Archidiacre de S. Brieuc.

Un Clerc de Chapelle ordinaire.

M. Maillard.

Confesseur ordinaire.

Le R. P. de Linieres, Jesuite.

Un Aumônier du Commun.

M Coltel, Chanoine de Sainte Opportune.

Un Confesseur du Commun.

M. Morlet.

Un Sommier de Chapelle.

M. Prevost.

CHAMBRE.

DAMES.

Dame d'Honneur.

Madame la Duchesse de Brancas.

Dame d'Atour.

Madame de Chasteautiers.

12. Femmes de Chambre.

Premier Medecin.

M. Teré.

Un Chirurgien du Corps.

M. Carrere.

Un Apoticaire du Corps.

M. Bolduc.

Un Chevalier d'Honneur.

M. le Marquis de Soliers.

Deux premiers Maistres d'Hôtel.

M. de Collins, Seigneur de Lucante.

M Leauthier, Capitaine de Vaisseau.

Quatre Maistres d'Hostel.

M. Boüllerot.

M. Chapotin.

M. Aubert.

M.

M. Dazy.

Un Maistre d'Hostel ordinaire.

M. Hardy.

Deux Controlleurs Generaux.

M. de la Fonstiere.

M. Le Grand.

Huit Gentilshommes servants.

Quatre Controlleurs.

Un Controlleur ordinaire.

Ecurie.

Un premier Ecuyer.

M. le Comte de Simianes.

Quatres Ecuyers.

M. le Roy.

M. de Lescure.

Decembre 1715.

M. Moët.

N. . .

Vn Ecuyer ordinaire.

M. de Balenne.

Deux Ecuyers Cavalcadours.

M. de Vaux.

M. Sevin.

Vn Secretaire des Commandemens.

M. de Baudry, Maître des Requestes, & du Conseil de Regence.

Vn Tresorier de la maison.

M. de Pigis.

Vn Gouverneur des Pages.

M. de Grandchamp.

Vn Precepteur & Aumônier.

M. Bastide.

MAISON DE MONSIEUR le Duc d'Orleans, Petit Fils de France, Regent du Royaume.

Officiers Ecclesiastiques.

Un premier Aumônier.

M. l'Abbé de Tressan, Comte de Lyon, Abbé de Longpont & de Lepau.

Le R. P. Confesseur.

Le R. P. du Trevou, Jesuite.

Un Maistre de l'Oratoire.

M. l'Abbé de Simiane.

Un Maistre de la Chapelle & Musique.

M. l'Abbé Pajot.

Quatre Aumôniers.

M. l'Abbé Mallet.

M. l'Abbé Dionis.

M. l'Abbé Sonning, Abbé de Baugency.

M. l'Abbé de Ruaudé.

Vn Aumônier ordinaire.

M. l'Abbé de Rabines, Abbé de S. Jean en Vallée & Chanoine du Mans.

Quatre Chapelains.

M. Larcher, Chanoine de Clery.

M. de Bremond.

M. Capet.

M. Bryo.

Quatre Clercs de Chapelle.

M. Domino.

M. Gervais, Chanoine de Clery.

N. N.

Vn Clerc de Chapelle ordinaire.

M. Harcourt.

Vn Aumônier & Confesseur de la Maison.

M. Seiguenot.

La Chambre.

Deux premiers Gentilshommes de la Chambre.

M. le Marquis d'Armentieres.

M. le Marquis de Simiane.

Quatre Chambellans.

M. le Marquis de la Guiercher.

M. Cabre.

M. Fargis.

M. Masparo.

Vn Chambellan ordinaire.

M. de Turmenyes.

Plusieurs Gentilshommes de la Chambre.

Vn Introducteur des Ambassadeurs.

M. Marpré.

Vn Gouverneur des Pages.

N. . .

Officiers de Santé.

Vn premier Medecin.

M. de Chirac, Professeur en l'Université de Montpellier, & de l'Académie des Sciences.

Quatre Medecins.

M. Helvetius.

M. Vignon.

M. Seignette.

M. Imbert.

Vn premier Chirurgien.

M. Hardy.

Quatre Chirurgiens.

M. Batissier.

M. Franchet.

M. Lemoine.

M. Crespin.

Vn Chirurgien ordinaire.

M. Dumont.

Quatre premiers Valets de Chambres ordinaires.

M. Coche.

M. de S. Leger.

M. Imbert.

M. Desnots.

Plusieurs Huissiers pour la Chambre, anti Chambre & Cabinet.

Huit Valets de Chambre.

Un ordinaire.

Garderobe.

Deux Maistres de la Garderobe.

M. le Marquis de Pluvaut.

M. le Comte de Breauté.

Vn premier Maistre d'Hostel.

M. de Matarel.

Quatre Maistres d'Hostel.

M. Gaillard.

M. le Febvre.

M. Maupoint.
M. Cousin.

Deux Controlleurs Generaux.

M. de Lutel.
M. de Fresquiere.

Huit Gentilshommes servans.

Ecurie.

Un premier Ecuyer.

M. le Marquis D'effiat, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit.

Quatre Ecuyers.

M. le Caron.
M. Dombret.
M. Duchesne.
N.

Un Capitaine des Gardes de la Porte.

M. de Longeville.

Un Lieutenant.

M. Torse.

Gens du Conseil.

Un Chancelier & garde des Sceaux.

M. Terat, Marquis de Chantôme, Officier de l'Ordre du S. Esprit.

Deux Secretaires des Commandemens.

M. l'Abbé de Thesut.

M. Doublet.

Un Sur-Intendant des Finances.

M. Terat.

Deux Intendans.

M. de S. Jorry.

M. Baille.

Un Aumônier pour l'Ecurie.

M. Boüilleron

Un premier Veneur.

M. le Marquis d'Effiat.

Gardes du Corps François.

Deux Capitaines.

M le Marquis d'Etampes, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit.

M. le Marquis de la Fare.

Deux Lieutenans.

M. de Lagni.

M. de Marolles.

Deux Enseignes.

M. de St Germain.

M. de la Bachelerie.

Gardes du Corps Suisses.

Un Capitaine.

M. le Marquis de Nancré.

Deux Lieutenans.

M. de Chevry.

M. de Filtz.

Un Sur-Intendant des Bastimens.

M. de Terat.

Un Intendant.

M. Girard.

MAISON DE MADAME la Duchesse d'Orleans.

Officiers Ecclesiastiques.

M. l'Abbé Genais de l'Académie Françoise.

M. l'Abbé Boulanger.

Un Chapelain.

M. le Page.

Un Clerc de Chapelle.

M. le Page.

DAMES.

La Dame d'Honneur.

Madame la Maréchale de Rochefort.

La Dame d'Atour.

Madame la Marquise de Castriez.

Dames du Palais.

Madame la Marquise de Constans.

Madame la Comtesse de Tonnerre.

Madame la Comtesse de Poitiers.

Madame la Marquise d'Epinay.

Premiere Femme de Chambre.

Madame Imbert.

Onze Femmes de Chambre.

Le Chevalier d'Honneur.

M le Marquis de Castriez.

Maistres d'Hostel.

M. le Clerc.

M. de Laye.

Un Controlleur General.

M. Fronton de Vaugelas.

Ecurie.

Premier Ecuyer.

M. le Comte de S. Pierre.

Deux Ecuyers.

M. de la Serre Panat.

M Giraut.

Ecuyers Cavalcadours.

M. de Bussé.

M. Durand.

Un Secretaire des Commandemens.

M. de S. Prest.

S'il m'étoit permis de dire librement mon ſentiment contre un uſage établi depuis pluſieurs années, j'avoürois encore une fois ingenuëment aux lecteurs que je ne croy point le Mercure Galant un Livre où l'on doive s'attendre à trouver des nouvelles, que leur merite & la fraîcheur de leurs dates puiſſent rendre intereſſantes, & qu'à l'exception de celles de Paris, où ce Livre s'imprime, l'éloignement des lieux rend toutes ſes autres nouvelles fort vieilles, lors qu'il paroiſt : & que par conſequent j'en ſup-

primerois (si c'etoit la mode des Mercures) generalement toutes celles que les Gazettes annoncent chaque semaine, à l'exception seulement de certains grands évenemens qu'on ne peut trop publier ; mais on a beau dire on a l'entêtement de vouloir des nouvelles, en voicy qui ne sont certainement pas mauvaises.

NOUVELLES.

AVenise le 23. Novembre 1715.

M. le Comte de Schulembourg doit estre arrivé hier

icy dans un Lazaret qui luy a esté préparé. Il sera plus à portée qu'à celuy de Verone, de conferer avec les Chefs de ce Gouvernement sur les operations de la Campagne prochaine.

M Grimani qui a esté élû Capitaine General en la place de M. Delphin commence à se laisser persuader d'accepter cet employ ; mais il fait en même-temps des demandes pour estre mis en état de le pouvoir soûtenir mieux que ne pouvoit faire son predecesseur. Il demande troupes, muni-

tions & argent en beaucoup plus grande quantité.

L'on a appris que M. Delphin étoit de retour à Zante, de la course qu'il a faite dans l'Archipel. Il s'est avancé jusqu'au Cap Doro dans l'Isle de Negrepont, d'où il a esté obligé par un vent contraire de retourner sur ses pas. Sa presence a causé de l'allarme aux habitants des Isles de l'Archipel qui se sont donnez avis les uns aux autres de sa proximité, par de grands feux qu'ils ont allumez dans ces Isles. Huit Galeres qui étoient à Mitilene

se sont retirées promptement dans le Canal de Constantinople.

Il est arrivé des Lettres du General de Dalmatie, & du Commandant de Castel-Nuovo. Ils mandent que les Turcs s'étoient enfin retirez dans leurs quartiers d'hyver ; mais qu'ils faisoient dans l'Albanie, dans l'Epie & dans les Provinces du voisinage, des amas immenses de provisions, & munitions de guerre. Ils rendent compte de l'état où se trouvent toutes les Places de Dalmatie & celles de Castel-Nuo-

vo, & de ce qui seroit necessaire pour les mettre en état de deffense; & ils supplient le Senat de leur envoyer ces secours le plus promptement qu'il sera possible.

On asseure que certainement la Republique n'a encore signé aucun traité avec l'Empereur, & que quelque besoin que l'on ait icy d'une diversion puissante en Hongrie, on ne peut se résoudre à consentir à de certaines conditions que ce Prince voudroit exiger de la Republique.

Le Consul de la Nation a

remis aujourd'huy au College les Passeports du Roy, pour les Ambassadeurs Extraordinaires de la Republique.

On est informé icy de la crainte où l'on est presentement à Vienne d'estre attaqué la Campagne prochaine par les Turcs dans la Hongrie, & on croit que peut-estre l'on voudra profiter de cette occasion favorable pour faire la paix avec la Porte, qui vray semblablement n'en sera pas éloignée.

Le Prince Electoral de Baviere doit venir incessamment icy pour passer de-là à Rome,

on luy a déja retenu un Palais. Il sera accompagné de sept Seigneurs de sa Cour & suivy de soixante personnes.

A Rome ce 23. Novembre 1715.

Dimanche matin le Pape fut au Vatican où il dîna. Il fut ensuite passer quelques heures dans la Salle des Archives avant que de retourner à Monte-Cavallo, il descendit dans S. Pierre pour faire sa priere, il y considera avec plaisir la belle lampe d'argent qu'il y a fait faire qui acoûté 3000.

écus. Une partie de cette somme a esté prise des amendes ausquelles plusieurs personnes de distinction furent condamnées il y a quatre ans, pour avoir donné bal contre les deffenses qui en furent faites alors. Sa Sainteté a aussi contribué du sien à cette dépense.

Le même jour Dimanche au soir le Pape eût quelque accés de fiévre dont il fut encore incommodé le jour suivant; mais Sa Sainteté est à present bien remise de cette indisposition.

Jeudy l'Ambassadeur de l'Empereur

l'Empereur fut rendre visite à celui de Pologne, qui donna un beau rafraîchissement. Ce Ministre en sortant faillit à tomber à la descente de l'escalier, & se fit si mal à un doigt en voulant se retenir qu'on le crût d'abord rompû. Cela n'a pourtant pas empêché qu'il ne soit allé Vendredy 6. à l'Audience du Pape.

On a appris icy presqu'en même temps la mort de quatre Evêques, sçavoir de Citta de Castello, d'Orvieto, de Massa & d'Umbriatico ; on suppose qu'ils ont esté empoisonnez, &

ce qui donne lieu à cette supposition, est que le Vicecroy de Naples, a, dit on, envoyé des Commissaires à Umbriatico pour informer là-dessus.

Le Cardinal Spada vint dernierement de son Evêché d'Ossino à Rome; mais il ne s'y est arrêté que deux jours, encore s'est il tenu pendant ce peu de temps dans un parfait *incognito* chez l'Avocat Montecatini. Le motif de sa venuë n'est autre chose que pour se mettre par ce moyen en état de pouvoir participer au Rotolo. Il est maintenant retourné à sa rési-

dence Epiſcopale.

Mardy dernier M. de Gamache, nouvel Auditeur de Rote pour la France, ſoûtint ſa Theſe avec un applaudiſſement univerſel.

Le bruit s'eſt répandu icy que le Roy de Portugal pourroit bien venir à Rome par devotion, mais tout-à-fait *incognito*. On veut même que le Pape ait donné cette nouvelle dans la Congregation du Saint Office de Jeudy dernier. On ajoûte que Sa Sainteté eſt dans le deſſein, au cas que cela arrive, de loger Sa Majeſté au-

Vatican dans l'Appartement des Etrangers.

Ces jours passez plusieurs Archers du Capitole travestis se trouverent proche de S André de la Val, Quartier de l'Ambassadeur de l'Empereur, malheureusement pour eux ils furent reconnus par des Domestiques de ce Ministre, qui aprés les avoir desarmez, leur donnerent des coups de bâtons.

Pareille chose arriva à un autre Archer, qui dans la maison du Marquis de Bufalo reçeut le même traitement des

Domestiques du même Ambassadeur, & si cet Archer n'eût dit qu'il étoit venu par ordre de M. le Gouverneur, pour le service du Marquis, il n'en auroit pas été quitte à si bon marché.

Extrait d'une Lettre du Cardinal de la Tremoille, du 23 Novembre.

Le Pape qui s'enrhuma Dimanche dernier en allant passer la journée au Vatican, a continuê d'être incommodé de son rhume avec un peu d'alteration, & cela

l'a empêché d'assister à la Chapelle de l'Anniversaire de sa création ; mais Sa Sainteté se porte mieux, & on espere que cela n'aura point de suite.

Le bruit s'est fort répandu icy de la promotion prochaine des Cardinaux, & quoyqu'on la donne asseurée, j'ay de la peine à me persuader que le Pape ait un nombre suffisant de places vacantes pour remplir le nombre de ceux que Sa Sainteté voudroit avancer à la dignité de Cardinal. Il est vray qu'elle voudroit bien aussi faire un mouvement dans la Prélature, & cela ne se peut faire

qu'en élevant ceux qui en occupent les principales Charges.

On écrit de Hambourg du 29. du mois passé, que les Lettres du Camp des Alliez devant Stralzund portent que le Roy de Suede, dans l'attaque qu'il fit des forces des Alliez, qui avoient fait descente dans l'Isle de Rugen, avoit donné des marques d'une valeur extraordinaire, menant diverses fois à la charge sa Cavalerie & son Infanterie, qui combattirent à son exemple avec une vigueur surprenante; mais

qu'il avoit enfin été obligé de ceder au nombre superieur de ses Ennemis. Il y fut blessé legerement au bras, & ayant appris que ses retranchements devant Stralzund avoient esté forcez, il resolut d'y retourner avec deux mille hommes, pour tâcher de les reprendre, laissant les meilleurs ordres qu'il put dans Rugen. Depuis son départ les Alliez se sont emparez de toute l'Isle le 17. & on mande que de six mille hommes qui y étoient, seulement deux mille s'étoient retirez à Stralzund avec le Roy

de

de Suede ; que le reste avoit été tué ou pris. Parmi les prisonniers, les Majors Generaux Marschall, Mellin, Stromfeldt, & Grothausen ; seize Colonels, Lieutenants-Colonels, ou Majors ; vingt-huit Capitaines, trente six Lieutenants, Cornettes, ou Enseignes ; deux mille Soldats ; soixante & dix Canons. Les prisonniers ont esté partagez entre les deux Rois, ainsi que l'Artillerie, dont le Roy de Prusse a eu la plus grande partie. Le Roy de Dannemark a pris possession de l'Isle de Ru-

gen, où il a mis pour Commandant le General Dewitz, avec quatre Bataillons, & dix Escadrons. La Garnison de la petite Isle de Rugen, manquant de vivres, a trouvé moyen de s'embarquer, & de se retirer en Suede. La Flotte Danoise qui a servi à la descente de Rugen, bloque presentement Stralzund du costé de la Mer. Le Roy de Suede qui y est avec six mille hommes, est toûjours à cheval, donnant ses ordres pour la conservation de la Ville, qu'il est resolu de defendre jusqu'à la derniere extrê-

mité. Les assiegeans souffrent beaucoup dans le Camp, leurs tranchées ayant esté remplies d'eau par les pluïes presque continuelles. On a eu avis que la Flotte Suedoise composée de dix huit Vaisseaux de ligne, & de plusieurs Bâtimens de transport, avoit trois fois mis à la voile à Carelscroon; mais qu'elle y avoit toûjours esté repoussée par les vents contraires. On écrit de Dresde que le Roy de Pologne se préparoit à en partir pour retourner à Varsovie, afin de travailler à appaiser les troubles qui au-

gmentent en ce Païs-là.

On mande de Vienne le 25. Novembre 1715. que le 17. de ce mois au soir, & le 18. au matin, on celebra les obseques du Roy Trés-Chrêtien Loüis XIV. dans l'Eglise des Religieux Augustins Déchaussez prés du Palais. On y avoit dressé, par ordre de l'Empereur, un magnifique mausolée, élevé jusqu'à la voute de l'Eglise, orné de douze statuës, d'emblêmes, & d'inscriptions à la loüange du feu Roy, avec une quantité extraordinaire de flambeaux, la veille & le jour on

ſonna toutes les cloches de la Ville, & des Fauxbourgs. La premiere Meſſe fut celebrée par l'Evêque de Neuſtadt, & la ſeconde par un autre Evêque. L'Empereur y aſſiſta avec les Imperatrices Doüairieres, les Archiducheſſes, les Miniſtres, les Seigneurs, & & Dames de la Cour, tous en grand deüil. L'Imperatrice Regnante ne pût pas s'y trouver, à cauſe de ſa groſſeſſe qui eſt fort avancée. Le 19. Feſte de Sainte Eliſabeth, fille d'André Roy de Hongrie, l'Imperatrice, & l'Archiducheſſe

ſœur aînée de l'Empereur, qui en portent le nom, receurent ſuivant la coûtume, les complimens de toute la Cour, en habits de ceremonie. Le 18. le Regiment d'Infanterie Imperial du Comte Maximilien de Staremberg arriva icy de Briſgau, par le Danube, & il doit inceſſamment continuer ſa route vers la Hongrie. Suivant les derniers avis de Turquie, le Grand Viſir, & le Capitan Pacha étoient arrivez à Andrinople auprés du Grand Seigneur, qui devoit dans quinze jours retourner à Conſtantino-

ple. Ils travaillent à augmenter l'Armée Navale, & les forces de terre, afin de former trois Armées, l'une en Dalmatie, l'autre sur les Frontieres de Pologne, & de Moscovie, & la troisiéme du côté de la Hongrie. On ajoûte que le 12. d'Octobre, le Caïmakam, Gouverneur de Constantinople, avoit envoyé prendre à Pera, par trente Turcs, le Resident de la République de Genes, qu'ils amenerent en robe de chambre sans perruque & sans chapeau. Le Caïmakam luy reprocha que sa

République avoit fourni des Vaisseaux, des Matelots, & d'autres secours aux Venitiens contre le Grand Seigneur, & ensuite il le fit conduire sur une Tartanne Genoise qui étoit dans le Port, avec ordre de partir incessamment.

On écrit de Madrid le 25. Novembre 1715. que le 19. le jour de Sainte Elisabeth, qui est la Fête de la Reine, les Seigneurs allerent le matin luy baiser la main, & les Dames l'apresdînée. Le 24. on celebra dans l'Eglise du Colle-

ge Imperial des Jesuites les obseques des Officiers, & Soldats morts au service du Roy. Les Grands, les Officiers Militaires, & les principaux Ministres y assisterent. Le 21. le Roy fit publier une Ordonnance, par laquelle il est enjoint à tous les Officiers réformez de se presenter avec leurs Patentes devant les Commissaires Generaux, pour estre enregistrez, & estre employez quand l'occasion s'en presentera, selon leurs services, & leurs merites. On a esté consolé par les nouvelles qu'on a receuës de la

Flotte de la nouvelle Espagne, pas lesquelles on a sceu qu'il ne s'en estoit perdu que deux Bârimens, que d'autres avoient échoüez sur les Costes de la Floride ; mais qu'on en avoit retiré tout l'or, & tout l'argent & la pluspart des marchandises. Sur ces avis, le Roy a envoyé ordre à Cadis d'équiper avec toute la diligence possible, quatre Vaisseaux qui y sont, & il a ordonné au Marquis de Valero, nommé à la Viceroyauté de la nouvelle Espagne, de partir incessamment pour aller à Cadis s'y embar-

quer. Ses instructions portent qu'il se rendra en droiture à la Havane, où ces quatre Vaisseaux débarqueront les marchandises qu'ils portent & ils seront chargez des effets de la Flotte, qui vont à douze millions d'écus en or & en argent seulement. On vouloit donner la conduite de ces Vaisseaux à l'Amiral Don Andrez de Pez; mais comme il s'est excusé sur son grand âge, on croit qu'on nommera en sa place le sieur Arestiquera Biscain, qui a fait plusieurs fois le voyage des Indes Occidentales. En même

temps le Roy a donné le Gouvernement de Buenos Yarés au Brigadier Don Bruno de Zabala, la Lieutenance de Roy, & du Païs qui en dépend au Colonel Don Dionisio Martinez de la Véga, le Gouvernement de la Havane, au Brigadier Don Vincente de Rexa, & la Lieutenance de Roy de Portobelo, à Don Manuël Rodriguez Carbonel, Colonel du Regiment de Santiago. Les dernieres Lettres de Cadis portent que les quatre Vaisseaux qui doivent porter à Carthagene le Prince de

Santo Buono, Viceroy du Perou, avoient fait voile le 14. escortez jusqu'aux Canaries, par un Vaisseau François, & par les trois du sieur Martinet. Comme on travaille à augmenter les forces de la Marine, tant pour la garde des Costes, que pour envoyer plus souvent des Flottes en Amerique, on a publié dans tout le Royaume, que toutes les personnes experimentées dans la Marine ayent à se presenter dans les Ports, pour estre employées. On écrit de Lisbonne du 11. de ce mois, que le Prince Don

Manuël, frere du Roy, étoit sorti le 4. sous prétexte d'aller à la chasse vers Belem, qu'aprés y avoir fait ses dévotions, il s'étoit mis dans une Chaloupe qu'il avoit fait preparer, & qu'il étoit allé s'embarquer sur un Vaisseau Anglois qui l'attendoit, & qui partit aussitost avec un vent favorable. Il n'avoit avec luy que Don Manuël Telles de Sylva, fils du Comte de Tarouca, & deux domestiques. On croit que le dessein de ce Prince est de voyager, ou d'aller en Hongrie pour se trouver à la guerre contre

les Turcs. Le même jour 4. une partie de la Flotte du Bresil entra dans le Tage, suivie des autres Vaisseaux. On assûre qu'elle est tres-riche, & qu'elle est chargée entr'autres de vingt millions de livres en or. On ajoûte que les Corsaires de Salé avoient pris sur les costes deux Vaisseaux François, trois Hollandois, & dix Anglois.

On écrit de Londres du 28. Novembre 1715. que le 25. & le 26. de ce mois on reçût divers avis que le Corps des Mécontents d'Ecosse, & de

Northumberland avoient été défaits par le General Wills à Preston, dans le Comté de Lancastre : & on a sçû les particularitez suivantes. Le 22. les Mécontents arriverent à Preston au nombre de prés de cinq mille, avec quatre pieces de canon de campagne, & ils s'y barricaderent pour attendre la jonction de ceux de leur parti Le General Wills qui étoit arrivé à Wiggam, entre Warington, & Preston, en ayant esté informé, marcha pour les attaquer avec les Regimens de Cavalerie, & de Dragons de

Pitt,

Pitt, de Wyrme, de Honywood, de Dorme, de Munden, de Stanhope, & celuy d'Infanterie de Preston, ayant laissé le Regiment de Dragons de Newton à Manchester, où il y avoit beaucoup de gens mal affectionnez. Il arriva le 23. à une heure aprés midy au Pont de Ribble, éloigné d'un quart de lieuë de Preston, & gardé par cent chevaux & cent Fantassins, qui à l'approche des Troupes du General Wills, se retirerent dans la Ville: ainsi il passa le Pont sans aucune opposition, & il fit

avancer le Regiment de Preſ-
ton, ſoutenu par des Dragons
pour attaquer les barricades.
Les Mécontents les deffendi-
rent d'abord avec beaucoup
de valeur, faiſant en même
temps un grand feu des mai-
ſons voiſines. Le Regiment de
Preſton y ſouffrit beaucoup, &
fut obligé d'y mettre le feu
ce qui les fit abandonner par
les Mécontens, & enſuite les
barrieres furent forcées. Le
Regiment de Preſton y eut
quatre Capitaines, & plus de
cent ſoldats tuez, outre les
bleſſez. Le General Wills luy

ordonna de s'y retrancher, & il distribua sa Cavalerie, & ses Dragons autour de la Ville, pour empêcher les Mécontens de s'échaper. Ils firent une sortie; mais aprés un rude combat, ils furent repoussez. Le 24. à neuf heures du matin, le General Carpenter qui s'avançoit par le Comté d York, arriva avec les Regimens de Dragons de Cobham, de Churchill & de Molesworth. A une heure aprés midy les Assiegez envoyerent demander à capituler; mais on leur répondit qu'on ne pouvoit

leur accorder d'autres conditions, que de mettre bas les armes, de se rendre à discretion, & de se remettre à la clemence du Roy. Les Assiegez, aprés plusieurs difficultez, furent obligez d'y consentir, se voyant enfermez de tous côtez; seulement cinq à six Gentilshommes bien montez, tenterent de sortir, & donnerent dans le Regiment de Cavalerie de Pitt, où ils furent tous tuez. Les Troupes du Roy devoient le 25. entrer dans la Ville, & en prendre possession. Les Mécontens avoient eu

dans les attaques trois cens hommes tuez ou blessez, & il en restoit dix sept cens bien armez, les autres n'avoient que des épées & des bastons : on a envoyé ordre de prendre six ou sept Officiers à la demy paye qui estoient parmi eux, & d'envoyer icy les principaux Chefs.

On mande de la Haye du 12. de ce mois que l'Infant Don Manuël, frere du Roy de Portugal, y arriva par Mer de Lisbonne le 27. du mois dernier, ayant esté poursuivi quelque temps par un Corsaire

d'Alger. Il estoit accompagné par Don Manuël, second fils du Comte de Tarouca, Ambassadeur de S M. Portugaise, chez lequel il est logé *incognito* Le Traité de la Barriere conclu à Anvers le 15. Novembre, n'a pas encore esté publié, & on croit qu'il ne le sera qu'aprés que les ratifications auront été échangées. Néanmoins on a appris par quelques copies qui en ont été vûës, qu'il contient vingt neuf articles, dont toutes les Gazettes ont fait un ample détail.

De Paris, le 14.

Le 6. de ce mois, le Bailly de Mesmes, Ambassadeur Extraordinaire de la Religion de Malthe, eut audience publique de Monsieur le Duc d'Orleans, de Madame, & de Madame la Duchesse d'Orleans, qu'il complimenta sur la mort du feu Roy, & presenta des lettres du grand Maistre.

Le 19. du mois dernier, on celebra dans l'Eglise Cathedrale de Saint Jean de Lyon, un Service solemnel pour le feu

Roy, & l'Oraison Funebre fut prononcée par le sieur du Teil.

Le 11. de ce mois, l'Université celebra un Service solennel dans la Chapelle de Sorbonne, pour le repos de l'ame du feu Roy. Le Cardinal de Noailles, Archevesque de Paris, Proviseur de Sorbonne, celebra la Messe, & le sieur Grenant, Professeur au College de Harcourt, prononça l'Eloge Funebre en Latin. Le sieur de Montempuys Recteur, les Procureurs des Nations, les Facultez, leurs Doyens à la teste, y assisterent en habits de ceremonie,

ainsi

ainsi que le premier Président, plusieurs Présidents & Conseillers du Parlement, les Gens du Roy, & d'autres personnes de distinction.

Le 12. les Jesuites de la Maison Professe, en celebrerent un dans leur Eglise, & le Pere de la Ferté prononça l'Oraison Funebre.

On en celebra le 2. de ce mois un à Grenoble, où l'Evêque officia pontificalement, le Parlement, & la Chambre des Comptes y assisterent.

Le 14. l'Evêque Comte de Chaalons, en fit celebrer un

dans sa Cathedrale.

A S. Malo du 20. Novembre 1715.

Le Capitaine qui a passé le Prétendant, est de retour de Vendredy au soir, il rapporte avoir débarqué au Nord d'Ecosse, où il y avoit 8. ou 10. mille hommes qui l'attendoient, qui l'ont receu avec de grandes acclamations de joye, comme tout le peuple. Il rapporte que quelques jours avant leur arrivée, il y a eû un combat entre le Comte de Marre & le Duc d'Argile, que

le Comte de Marre a été blessé au bras assez legerement, que le combat a esté sanglant, & opiniâtre, que les Ecossois ont esté fort maltraitez, que cependant ils sont restez maîtres du Champ de bataille, & que le Duc d'Argile s'est retiré en bon ordre, qu'il est resté de part & d'autre 5. à 6. mille hommes sur la place; mais que ce combat ne décide rien, on compte que la presence du Roy fera lever le masque à bien des gens qui n'ont encore osé remuer. M. le Duc d'Ormond devoit débarquer en

Angleterre ; il a longtemps raudé; mais comme il n'a point vû les ſignaux qu'on devoit luy faire, il eſt revenu à Morlay, où il eſt preſentement, en attendant l'occaſion & le temps favorable pour y retourner.

AUTRES NOUVELLES.

MORTS.

Meſſire de Poitiers, Comte de Poitiers, mourut le..... Novembre. Il étoit d'une des plus anciennes &

des plus illustres Maisons du Royaume, & sur laquelle je vous ay entretenu assez au long dans mon Journal du mois de Février dernier, à l'occasion de son Mariage avec Mademoiselle de Bourbon Malause.

Messire Michel Chauvin, Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requestes du Palais, où il fut reçû le 1. Juillet, 1705. mourut le 20. Novembre : laissant une fille unique de son Mariage, avec feuë Dame Marie Catherine de Bragelogne, morte le 7.

Janvier 1711. fille de Pierre de Bragelogne, Président és Enquestes du Parlement de Bretagne, & de Marie de Gaumont : il estoit fils unique d'Antoine Chauvin, Maistre des Comptes, & d'Elisabeth-Charlote Guillois, & petit fils de Simon Chauvin, sieur de Meridou, reçû Secretaire du Roy en 1633. d'Anne-Marguerite Roujault: Cette famille de Chauvin est originaire de la Ville d'Estampes, où elle est connuë depuis longtemps entre les premieres.

Dame Marie-Genevieve de

Chambes, Comtesse de Montsoreau en Anjou, épouse de Messire François Loüis du Bouchet, Marquis de Sourches, ancien Prevost de l'Hôtel du Roy, grand Prevost de France, & cy-devant Gouverneur des Provinces du Maine & Perche, & Comte de Laval, mourut le... Novembre, laissant pour enfans Loüis du Bouchet, Comte de Montsoreau, Lieutenant General des Armées du Roy, & grand Prevost de l'Hostel du Roy & de France; Jean Loüis du Bouchet, Evesque de Dol;

Loüis-François du Bouchet, Comte de Sourches; Vincent-Loüis du Bouchet, Chevalier de Malthe, dit le Chevalier de Montsoreau; Marie-Loüise du Bouchet, femme de Loüis Colbert, Marquis de Linieres; Marie-Loüise Genevieve du Bouchet, femme de Jean Baptiste Nicolas Desmé de la Chesnaye, Comte de Rougemont, grand Trenchant & Porte-Cornette blanche de France, & Gouverneur de Meulant: Madame de Sourches estoit fille de Bernard de Chambes, Seigneur de la Frelonniere, & de Geneviéve Boyvin, & petite fille

de René de Chambes, Comte de Montſoreau, Marquis d'Avoir & de Marie de Fortia. La Maiſon de Chambes eſt une des plus anciennes du Royaume, & elle s'eſt alliée aux Maiſons de Chabot, d'Amboiſe, de Polignac, d'Aſtarac, de Commez, de Chaſteau-Briant, de la Rochefoucault & de Laval, &c. Pour la Maiſon du Bouchet je vous en ay parlé le mois paſſé, à l'occaſion du Mariage de M. le Comte de Sourches, avec Mademoiſelle de Thierſault. Meſſire Hardoüin Fortin

de la Hoguette, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Abbé de Samblanceaux & Archevêque de Sens, mourut à Sens le 28. Novembre : il avoit esté Chanoine de l'Eglise de Paris, & Archidiacre de Johas, Agent du Clergé de France, nommé Evêque de saint Brieu en 1675. sacré en 1676. transferé à Poitiers en 1680. nommé Archevêque de Sens en 1685. & Conseiller d'Etat d'Eglise en 1704. Il étoit fils de Philippes Fortin Seigneur de la Hoguette, & de Loüise de Perefixe, sœur

de M. Hardoüin de Perefixe, Archevêque de Paris, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roy, mort en 1671. & il étoit frere de feu Messire Charles Fortin Seigneur de la Hoguette, Sous Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roy, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur des Villes & Chasteaux de Mezieres & de Niort, tué à la bataille de la Marsaille en 1693. laissant de Dame Marie Bonneau de Rubelles, une fille unique mariée à M. le Marquis de Nan-

gis de la Maison de Brichanteau.

Madame Catherine de Neufville de Villeroy, Superieure des Religieuses du Calvaire au Marais, mourut de la petite verole le 30. Novembre, âgée de 41. ans, elle étoit fille de M. le Maréchal Duc de Villeroy.

Dame Anne de Souvré, veuve de Messire François Michel le Tellier, Marquis de Louvois & de Barbezieux, Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roy, mourut

le deux Decembre 1715. âgée de 69. ans un jour, ayant eû pour enfans Michel-François le Tellier, Marquis de Courtenvaux, Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roy, marié avec Marie-Anne Catherine d'Estrées, sœur de M. le Maréchal d'Estrées, de laquelle il a des enfans; Louis Nicolas le Tellier, Marquis de Souvré, Maître de la Garderobe du Roy, marié avec .... de Pas Feuquieres Dame de Rebenac; Louis François Marie le Tellier Marquis de Barbezieux, Ministre & Secre-

taire d'Etat, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roy, marié en premieres noces avec Catherine Loüise de Crussol d'Uzés, & en secondes avec Marie-Therese-Dauphine-Eustache d'Alegre, mort le 5. Janvier 1701. laissant de son premier mariage, une fille unique mariée avec le Duc d'Olonne, de la Maison de Montmorency, la plus illustre du Royaume; Camille le Tellier, Abbé de Vauluisant & de Bourguëil, Garde de la Bibliotheque du Roi; Charlote Magdelaine le Tellier, femme de

François de la Rochefoucault Duc de la Rocheguyon, puis de la Rochefoucault, Pair de France, Grand Maître de la Garderobe du Roy, & ci-devant grand Veneur de France, & feuë Marguerite le Tellier, femme de François de Neufville Duc de Villeroy, Pair de France, Lieutenant General des Armées du Roy, & Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps de Sa Majesté. Feuë Madame de Louvois étoit fille unique & heritiere de Charles de Souvré, Marquis de Courtenvaux, premier Gentilhom-

me de la Chambre du Roy, & de Marguerite Barentin, petite fille de Jean de Souvré Marquis de Courtenvaux, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, Chevalier de ses Ordres & Gouverneur de Touraine & de Catherine de Neufville Villeroy, & arriere-petite fille de Gilles de Souvré Marquis de Courtenvaux, Gouverneur de Touraine, Grand Maïstre de la Garderobe du Roy, depuis Gouverneur du Roy Loüis XIII. premier Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier de ses Ordres,

&

& Maréchal de France, sortie d'une Maison originaire du Maine, également distinguée par son ancienneté & par ses alliances, comme on le peut voir par la Genealogie qui en est rapportée dans l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, au Chapitre des Maréchaux de France.

M. Jacques Hosdier, Seigneur de Blossiere & de la Vagrenne, premier Président de la Cour des Monnoyes, mourut le 25 Novembre : il étoit fils de feu M. Hosdier, Secretaire du Roy, & il laisse entr'autres

enfants, un fils qui luy succede dans sa Charge de premier Président de la Cour des Monnoyes.

M. Jacques de Moras, originaire de Lisbonne, l'un des plus integres & des plus renommez Banquiers de l'Europe, & établi depuis un grand nombre d'années à Paris, y mourut le 9. de ce mois.

Avant de passer à un autre article, vous me permettrez, s'il vous plaît, de vous faire part d'une Lettre écrite à une spirituelle & belle Per-

ſonne ſur la mort de ſon Oncle. Cette Lettre eſt d'un goût nouveau dans ce genre, & je luy donne icy, par prévention ou non, l'approbation & la place qu'elle merite.

Lettre de conſolation à Mademoiſelle D***. ſur la mort de ſon Oncle.

Fuyez tout le monde, Mademoiſelle, enfermez-vous, cherchez la ſolitude, que voſtre douleur éclate, ou qu'elle ſoit ſecrete, que vos regrets, vos ſoupirs, & vos pleurs vous ſoient, & à

nous-mêmes, des gages certains de la tendresse que vous aviez pour un Oncle tel que celuy que vous venez de perdre; tout, hors le desespoir, vous est permis, & vôtre douleur est juste. Mais songez en même temps que tant de lumieres que vous avez acquises, au-dessus des personnes de vostre âge & de vostre sexe, nous répondent de vostre fermeté, & ne rendez pas, à force de pleurer, vôtre esprit complice de la foiblesse des autres.

Je sçay, & je dois cette justice aux manes de ce sage Oncle, dont la memoire vous est si chere, que

la mort vient de vous enlever un parfait amy plustost qu'un parent, que l'estime & l'amitié de ceux qui le connoissoient, étoient inséparables de l'avantage qu'ils avoient de le connoître, & que c'est enfin pour vous, une perte irreparable; mais

Jusqu'à quand voudrez-vous,
sans nous daigner entendre,
Qu'on approuve les pleurs que
l'on vous voit répandre?

Que la tendresse & la reconnoissance soient les vertus qui vous entretiennent du souvenir de cette perte; mais que vos yeux, qui sont les deux plus beaux

yeux du monde, ne s'enorgueïllissent point de la vanité de verser des torrens de larmes, dont une ombre ne peut leur sçavoir aucun gré. Vôtre destinée les consacre ces yeux à un autre usage, & tous ceux qui les voyent, vous demanderoient, s'ils osoient le faire, un compte rigoureux de leurs opiniâtres larmes. Pour moy, quelque chose que je vous dise, pour moderer vostre affliction, ne m'en croyez pas? apprenez au contraire que je me fais un plaisir malin de vous voir pleurer, & que ces pleurs me semblent ne s'échaper de vos yeux, que pour me vanger

du desordre où ils ont souvent mis les miens... Mais dans mon malheur, je me trouve encor heureux de m'appercevoir déja que ce secret que j'ose confier à vôtre douleur, devient le premier degré de vôtre consolation. Ne m'épargnez pas, Mademoiselle, & consolez-vous entierement, même aux dépens de tout mon repos.

La fortune juste à vostre égard, en vous comblant de ses faveurs, va s'unir à l'amour, pour vous faire le sort le plus heureux, & la felicité de l'Epoux qu'elle vous destine. Ce trait n'étoit pas dans ce que vous m'a-

vez un jour conté de vostre horoſcope ; mais il eſt dans mon idée, & il faut plus d'un bien à la fois, pour conſoler une perſonne telle que vous, d'une perte comme celle que vous pleurez. Je ſuis, &c.

Il y a, ſi je ne me trompe, aſſez longtemps que je vous entretiens ſur le ton le plus triſte, reprenons maintenant, s'il vous plaiſt, l'enjoüement que nous dérobe tous les mois l'article que vous venez de lire. Rien n'eſt plus propre à mon deſſein qu'une nouvelle galante.

Il ne faut pas disputer des goûts.

C'est un vieux Proverbe qui a esté de tout temps bien attaqué, & bien deffendu ; mais quelque raison qu'on puisse alleguer contre ce que je vais dire, mon intention est de deffendre ce qu'on appelle *le mauvais goust.*

Si la femme d'un illustre Senateur Romain élevée dans le sein de la molesse, & nourrie dans tout le luxe de Rome, bravant mille affreux perils pour traverser les Mers avec un miserable Gladiateur qu'elle ai-

me, ne ſacrifie ainſi ſon repos, ſes plaiſirs, & ſa ſanté qu'à ſon goût, quel reproche a-t-on à luy faire ?

Qu'a t-on à dire aux femmes de Joconde & d'Aſtolphe de preferer, l'une un ſale Palfrenier, & l'autre un Nain hideux à leurs aimables Epoux ?

Madame de *** eſt elle blâmable d'employer tous les jours trois heures de ſa vie pour contempler avec amour un vil Eſclave Mahometan qui mépriſe ſes charmes & ſes ſoûpirs ? pourquoy vouloir qu'il y ait de la dépravation de goût

dans ces amours ? je soûtiens pour les Dames, que leur goût justifie jusqu'à leurs extravagances : cecy gît en preuves, il y en a cent mille que je ne sçay pas; mais j'en ay une nouvelle, singuliere, & convainquante dans deux des plus aimables & des plus spirituelles personnes de Paris.

Emilie & Faustine sont jeunes, charmantes, riches, de bonne maison, & ont beaucoup d'esprit Une éducation parfaite est jointe à ces avantages, & quelque part qu'on les voye, tous les suffrages pa-

roiſſent dûs à leur merite; mais dans un moment la verité de ce tableau, auquel je n'ay rien ajoûté, va diſparoître, & tout ce qu'il y a de gens qui prétendent avoir *le bon gouſt*, va me traiter d'impoſteur, lorſque j'auray declaré qu'Emilie aime Arlequin à la fureur, & que Fauſtine adore Pierrot. Cela eſt pourtant vray, & nul ſoûpirant de bonne foy, quel qu'il ſoit, ne ſera bien receu chez ces deux aimables perſonnes, s'il ne leur promet de leur faire faire au moins une partie de ſouper avec leurs Amants;

mais cela n'ôte pas la moindre nuance des belles qualitez qu'elles ont. Voicy mon raisonnement.

Le goût que je deffends est un effet d'une imagination qui se peint & quelquefois même se caracterise une chose sans précaution. Cette peinture s'attache insensiblement aux idées & fait bien tôt aprés sur l'esprit, ce que fait de l'huile répanduë sur une piece d'étoffe; elle l'assiege, s'en empare, & le cœur se trouve en même temps envelopé dans l'esprit. L'objet de nôtre goût occupe

alors un si grand terrain dans nostre ame, qu'on ne s'avise pas même de songer à l'en arracher. Mais à quoy aboutiroit encore ce soin ridicule ? à se faire à soy même, avec mille peines, des raisonnemens insupportables, & à s'accabler de reflexions ennuyeuses. La liberté n'approuve point ces combats, & les passions ne souffrent point qu'on leur disputte l'empire que le goût leur accorde. Ainsi Emilie & Faustine ont raison d'aimer à la rage ce couple d'Amants, & de se flatter peut être du plaisir

d'aller un jour les ſurprendre, juſques dans *leur Palais*, ſi l'Amour, qui ne va jamais ſans allarmes, ne leur fait pas apprehender d'y trouver des cruels.

Si cette ébauche de diſſertation ſur *le* prétendu *mauvais gouſt*, eſt juſte, à la bonne heure; ſi elle ne l'eſt pas, tant pis pour elle. Mais pendant que nous ſommes ſur cette matiere, paſſons aux Mariages, c'eſt auſſi bien un genre de goût où les eſprits *de travers* ont trouvé ſouvent *le* plus *mauvais gouſt* du monde.

MARIAGES.

Messire Jean, Comte de Polastron, Brigadier des Armées du Roy, & Colonel du Regiment de la Couronne, épousa le 26. Novembre Dame Françoise Jeanne de Violan de Miraman, veuve de François d'Arennes, Lieutenant General des Armées du Roy: Mr de Polastron est d'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons de Guyenne: Elle prend son nom de la Terre de Polastron, dans

le Diocese de Lombez, laquelle est encore possedée en partie par les aînez de cette Maison.

Messire de Matignon, Comte de Thorigny, fils de Messire Jacques de Matignon, Marquis de Matignon, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General au Gouvernement de Basse Normandie, & de Dame Charlotte de Matignon, Comtesse de Thorigny, a épousé le Novembre Damoiselle Grimaldi, fille unique & heritiere d'Antoine Grimaldi, Prince souverain de Monaco, Duc

de Valentinois, Pair de France; & de Marie de Lorraine Armagnac: par ce Mariage Mr le Comte de Thorigny a pris le titre de Duc de Valentinois avec les Armes de la Maison de Grimaldi, l'une des plus anciennes, des plus illustres & des plus puissantes Maisons de Genes: Pour celle de Matignon, dont le veritable nom est Goyon, elle est une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, & elle s'est de tout temps alliée aux plus grandes Maisons, comme on le peut voir dans la Genea-

logie qui en est rapportée dans l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, aux Chapitres des Maréchaux de France & des grands Ecuyers.

Messire de Maulde, Marquis de la Buissiere, Capitaine de Carabiniers, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, a épousé le Damoiselle Anne de Monceaux d'Auxi, fille de Messire François de Monceaux d'Auxi, Marquis d'Auxi, & de Dame Marie Magdelaine Jubert du Thil : La Maison de Maulde, dont est Mr de la Buissiere, est

originaire de Haynault ; elle est également distinguée par son ancienneté & par ses alliances, & elle s'est divisée en plusieurs branches établies en Artois & en Picardie : pour la Maison d'Auxi de Monceaux, je vous en ay donné un si long détail dans l'un de mes premiers Journaux, à l'occasion du Mariage de Mr le Marquis d'Auxi, frere de Madame de la Buissiere, ci-devant Capitaine du Regiment des Gardes Françoises, puis Colonel du Regiment Royal Comtois, avec Mademoiselle de la Grange

Trianon, que je me contenteray icy de vous dire qu'elle tire ſon origine des anciens Sires & Barons d'Auxi, connus il y a plus de 500. ans, & qu'elle s'eſt toûjours alliée aux Maiſons les plus illuſtres du Royaume, comme Meleun, Pecquigny, la Tremoille, Ailly, Eſtoutteville, Rambures, Crevecœur, Traſigny, Hallwin, Saveuſe, Mailly, Hangeſt, la Vieuville, la Chaſtre, Vieux-Pont, d'O, Rochechouard, Tiercelin de Broſſe, Breauté, l'Etendart Bully, Bouffiers, Rouvroy, S. Simon, Crequy, &c.

Le 4. de Novembre 1715.

M. le Marquis de Pleumartin épousa Mademoiselle de Villemaré, le Mariage fut celebré par M. l'Archevêque de Tours à Goussainville chez M. de Nicolaï, premier President de la Chambre des Comptes, parent de M. de Pleumartin, & qui avoit esté son Tuteur honoraire; il est fils de Messire Georges Ysoré d'Hervault, Marquis de Pleumartin, qui gagnât le prix au Carrousel de Madame la Dauphine, en 1682. & de Geneviéve Rolland son épouse. Et George

Yſoré étoit fils de René Yſoré d'Hervault Marquis de Pleumartin, Lieutenant de Roy de Touraine, Poitou, Pays d'Aulnis & Chaſtelleraudois, qui avoit épouſé en 1662. Marie-Gabrielle Chataignier de la Rochepozay, de l'ancienne Maiſon de Chataignier, dont Ducheſne a fait une hiſtoire particuliere; elle étoit fille de Charles de Chataignier Marquis de la Rochepozay, auſſi Lieutenant de Roy du Haut Poitou: René Yſoré étoit fils de Georges Yſoré Marquis d'Hervault & de

Pleumartin, Chevalier des Ordres du Roy & son Lieutenant en Touraine, qui avoit épousé Marie de Roncherolles, fille de Pierre de Roncherolles Baron du Pont S. Pierre, premier Baron de Normandie, duquel mariage étoit venu René Ysoré cy-dessus nommé, & plusieurs autres enfans, entr'autres Georges Ysoré d'Hervault, Chevalier de Malthe, Major general des Armées Navalles, & Mathieu Ysoré d'Hervault, à present Archevêque de Tours, M. le Marquis de Pleumartin qui vient

de

de se marier a eû deux freres tuez au service, l'un en Italie, l'autre à la bataille de Ramilli, ce dernier avoit esté Page de la Chambre du Roy, & faisoit sa premiere campagne dans les Mousquetaires, & par leur morts il est devenu seul heritier de cette Maison ; ce qui luy a fait quitter l'état Ecclesiastique auquel on l'avoit destiné pour la soûtenir. Il seroit inutile pour faire connoître l'ancienneté de la Maison d'Ysoré d'Hervault, d'inserer icy une longue genealogie, ceux qui en voudront sça-

voir davantage auront recours au Pere Anſelme dans ſon Palais d'honneur, il ſuffira de dire qu'elle eſt connuë depuis la fin du dixiéme ſiecle, qu'elle eſt tres illuſtre par ſes grandes alliances, ſa fidelité & ſes ſervices rendus aux Rois de France; un Honorat Yſoré fut Vice-Amiral de Guienne, Aunis & Poitou; René Yſoré ſon pere Chevalier des Ordres du Roy, Commandant les Enfans perdus à la bataille de Moncontour, où il perdit une jambe; Jean Yſoré fut fait Chevalier avec le Comte de

Nevers au ſiége de Rouen l'an 1449. par Charles VII. puis en 1476. fait Chambellan de Louis XI. Leon Yſoré ſon petit-fils fut Chambellan du Roy Charles VIII. & le ſuivit à la conqueſte de Naples en 1494.

La Maiſon d'Yſoré eſt alliée par celle des Chaſtaigner de la Rochepozay à celles de la Rochefoucault, Mortemart, Chamberg; par celle de Pont S. Pierre à celles de Luxembourg, Clermont Tonnerre, Gouffier & Nicolaï; & par elle-même à celles de Montauſier, Bethune, Rohan Chabot, & Richelieu.

Mademoiselle de Villemaré est fille de Messire Jean Bonaventure Lelay, Seigneur de Villemaré, Lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France en Bretagne. Les Lelay sont fort anciens Gentilshommes de Bretagne, l'Histoire de cette Province par le Pere Lobineau en parle en differens endroits, & sur tout elle dit qu'en 1380. Alain Lelay signa à la ratification de la Paix entre Jean Duc de Bretagne & le Roy de France; elle en parle encore en plusieurs occasions comme reveuës de Troupes & voyages

des Ducs de Bretagne au ſervice deſquels ils ont toûjours eſté.

Meſſire Jean-Loüis d'Uſſon, Marquis de Bonac, a épouſé le 22. Damoiſelle ... Magdelaine-Françoiſe de Gontaut de Biron, fille aînée de Mr le Marquis de Biron, Lieutenant General des Armées du Roy, & Conſeiller au Conſeil de Guerre. Le ſeul nom de Biron ſuffit pour faire l'éloge de la Maiſon de la Damoiſelle

Il y a longtemps que celuy d'Uſſon que le Marquis de

Bonac porte eſt connu dans le Comté de Foix & dans le Royaume d'Arragon. Il s'eſt ſoûtenu anciennement par diverſes alliances avec la Maiſon de Foix, & de nos jours par les ſervices de Mrs de Bonrepaus & d'Uſſon ſes oncles, le dernier mort Lieutenant General des Armées du Roy, & le premier connu par divers emplois, tant au dedans qu'au dehors du Royaume, & actuellement par la place que le Regent luy a donné dans le Conſeil de Marine : pour le Marquis de Bonac qui vient de

se marier, quoyque jeune encore, il a servi le Roy à la guerre, & dans presque toutes les Cours de l'Europe. J'ay, & j'auray toute ma vie une si parfaite reconnoissance des bontez qu'il a eûës pour moy, en Espagne, où j'ay eû l'honneur d'estre son Gentilhomme pendant le séjour qu'il y a fait en qualité d'Envoyé Extraordinaire de France, qu'il faut que j'aye une consideration extrême pour l'Auteur de la Gazette d'Hollande, pour luy pardonner son obstination à vouloir l'envoyer à Constan-

tinople avec le titre d'Ambaſſadeur dont le feu Roy l'avoit honoré, pendant que le Regent qui ne peut rien faire qu'avec grande connoiſſance de cauſe, a bien plus présbeſoin de ſes ſervices. J'aurois fait aſſûrément ſur ſon Mariage, le plus bel Epithalame du monde, ſi pendant plus de deux ans, il n'avoit pas eû la bonté de me guerir de la rage que j'avois de faire des Vers.

M. le Marquis de Gontaut, fils de M. le Marquis de Biron, Lieutenant General des Armées

mées du Roy, & de Dame . . . . Bautru de Vaubrun, a épouſé Mademoiſelle de Grammont, fille de M. le Duc de Guiche, Lieutenant General des Armées du Roy, & de Dame Marie-Chriſtine de Noailles: Les Maiſons de Gontaut & de Grammont ſont ſi generalement connuës pour eſtre des premieres & des plus illuſtres du Royaume que je me contenteray icy de renvoyer les curieux à la derniere Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, dans laquelle au Chapitre des Maréchaux

de France, ils en trouveront les Genealogies amplement déduites.

M. le Chevalier de Roye de laMaiſon de laRochefoucault, une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume, Capitaine Lieutenant des Gendarmes Flamans, Maréchal des Camps & Armées du Roy & Capitaine de la Compagnie des Gardes du Corps de Madame la Ducheſſe de Berry, a épouſé Mademoiſelle Prondre, fille de Meſſire Paulin Prondre, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Préſident de la

Chambre des Comptes de Paris, & de Dame Anne Marguerite Petit de Ravannes.

Messire Hilaire Roüillé du Coudray, Conseiller au Parlement de Paris, fils de Messire Hilaire Roüillé, Seigneur du Coudray, Conseiller d'Etat ordinaire, & Conseiller du Conseil Royal des Finances, & de Dame Denise Coquille, a épousé le Novembre Damoiselle le Feron, fille de Messire Jean Baptiste le Feron, Conseiller du Roy en ses Conseils, Grand Maistre des Eaux & Forests au Dépar-

tement de l'Isle de France, & de Dame Geneviéve Titon, & sortie d'une des premieres familles de la Robe : pour celle de Roüillé de laquelle sont encore Mrs de la Grandcour, de Meslay & de Marbeuf, elle est aussi une des plus grandes, des plus étenduës & des mieux alliées de la Robe, & n'a rien de commun que le nom avec la famille de Roüillé, Seigneurs de Fontaines, de Joüy, de Beauvoir & de Filletieres, originaire de la Ville de Tours, & de laquelle estoit Dame Anne Roüillé, femme

Breuil de Vignencourt

de cons . . . tan ce

éna . . . ger les plaisirs

. . . sirs qu'vn Amour

f . . fe . . . ren . . . ce .

BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

de Messire Jacques Olivier de Vigny, Seigneur de Courquetaine, de Cervoles & de Villepayen, Maistre des Comptes, morte le de ce mois.

Ma Chanson vient à propos à la suite des Mariages.

CHANSON.

Ne vous piquez pas de constance
Si vous ne sçavez pas menager les plaisirs,
C'est en épuisant ses desirs,
Qu'un amour trop constant change en indifference.

Réponſe ſur le même air.

Cher & tendre objet de mon ame,
Menagez, j'y conſens, juſqu'aux moindres douceurs,
J'aime mieux ſouffrir vos rigueurs,
Que voir ceſſer l'ardeur du beau feu qui m'enflame.

Vous ne ſçauriez maintenant refuſer des Enigmes, il eſt temps qu'elles paroiſſent ou jamais; mais avant de vous les propoſer, il eſt de mon devoir de vous dire au préalable,

le mot de celles du mois passé & le nom de ceux qui les ont deviné. La premiere étoit *la Bigote*, & la seconde *la Pipe de Tabac*. Les noms des devineurs sont, l'Incredule de la rue des Petits Champs, la belle Marion de la Cour du Palais, l'Etourdy de la Place Royale, M. de S Jean & sa belle Maîtresse, le favory des Muses, le Curieux impertinent, l'Amant disgracié de l'aimable M. Degnantelli, le Chevalier Bayard, l'Avocat des festes du Cour, la belle Amynte & M^e. de Raparis. Voicy celles du present mois.

ENIGME.

Jamais on ne m'a vû dans la
maison du Roy,
Quoy qu'aux yeux d'un chacun
je paroisse à sa table,
Les graces, la jeunesse & ce qu'on
nomme aimable
Perdent leur agrement quand on
les voit sans moy.
Bien qu'au sexe attaché je ne suis
chez les belles,
Qu'autant qu'on me contraint de
rester avec elles,
Je suis en plein repos possedé de
fureurs,
Ennemy du plaisir je forme les
douceurs,

Et l'Amant le plus tendre aux
yeux d'une Maîtresse
Ne peut sans mon secours exprimer sa tendresse.
Aux Astres je commande, on m'enchaîne aux enfers,
Et porté par les vents sans sortir de mes fers,
Dans le sein de la Mer je suis réduit en cendre.
O vous dont tout le soin s'applique à me comprendre,
Dans vostre cerveau creux à quoy bon chercher tant,
Ce que le moindre esprit comprend facilement.

L'Amant disgracié de l'aimable Degnantelli.

AUTRE.

Je me plais à la Cour aussi-
bien qu'à la Ville,
M'accommodant de tout séjour,
On me trouve dans une tuile,
Et je sers à Bacchus aussi bien
qu'à l'Amour.

Quoy qu'inutile aux Rois j'af-
fermis leur Couronne,
J'habite avec les Empereurs,
Et ne suis point une friponne,
Quoique je sois toûjours au milieu
des voleurs.

Sans moi nulle vertu ne seroit
sur la Terre,

On m'enferme dans un bureau, Jamais en Paix, toûjours en Guerre, J'occupe cependant une place au Barreau.

Du jeune Logicien de la rue S. Louis.

J'ay presque imité, sans y penser, dans ce Mercure cy, les regles du Poëme tragi comique. J'ay d'abord presenté sur la Scene l'exposition de mon sujet, mon Histoire a servi d'Episode, le fond de ma piece a roulé sur des morts & des hymens, & j'ay reservé le plus beau pour le dénoüement.

Oüy, Madame, & je vous ay promis de vous le dire publiquement, j'ay regardé ce petit compliment d'Etrenes, comme un des meilleurs ornements de mon Livre, & je suis seur qu'il n'y a pas un de mes Lecteurs, quel qu'il soit, qui ne rendit à son merite une justice éclatante, s'il avoit, comme moy, l'honneur d'en connoître l'Auteur.

ETRENES.

Je profite de ce moment,
Dans ces premiers jours de l'année,
Pour vous faire mon compliment;

Et vous la souhaiter heureuse & fortunée.
J'aurois déja rendu cet aimable devoir ;
Mais je ne puis aller vous voir.
Pour vous, je sçay qui vous arreste,
Une méchante Fée a sceu joüer ce tour :
On dit, qu'elle m'en veut, & qu'enfin l'autre jour,
Elle vous fit boire en cachette,
Une razade à ma santé,
Du malheureux Fleuve Lethé,
Fut il vengeance plus complette.
Quoyque piquée au vif de cette trahison,

Je me garderay bien de vous faire raison.

Je suis trop en train de vous dire des veritez pour manquer de rendre publics les vers qu'on m'a envoyez pour vous.

A MADAME V. sur des Vers imprimez dans le Mercure de Septembre, & qu'elle a composez à la loüange de Monseigneur le Duc d'Orleans.

Un Vieillard habitant une affreuse Campagne,
Qui ne connoist Vallon, ny sça-

vante montagne,
L'esprit aussi glacé que nos
Champs les hyvers,
S'en vient à pas tremblans ren-
dre hommage à vos Vers.

Ils ont je ne sçay quoy, de déli-
cat, de tendre,
Ils enlevent les cœurs, on ne peut
s'en d'effendre,
Et pour les comparer, à ne s'y
tromper pas,
Ils ressemblent partout à vos di-
vins appas.

La rime, la raison, cet heureux
assemblage,

De beaux mots, de bon sens, pureté de langage,
Tout est juste en vos Vers, & tous nos beaux esprits
Conviennent qu'on ne peut en estimer le prix.

Amante d'Apollon, luy-même il vous inspire,
Il vous conduit la main quand vous voulez écrire,
Des Dieux, ou du Regent tracez vous les Portraits?
Partout, à chaque Vers, on reconnoist ses traits.

Phœbus aime, dit-on, les neuf doctes

doctes pucelles ;
Mais je gagerois bien qu'il vous
aime plus qu'elles,
Et le voyant agir comme il fait
avec vous,
Qu'au Parnaſſe bien-toſt il fera
de jaloux !

T. S. V. P.

Voicy des Vers encore, Meſſieurs, il en faut de toutes les façons pour tous les goûts.

SONNET
ſur l'abjuration d'une jeune Demoiſelle.

Qu'entends je, ſage Iris, quel

astre salutaire
S'applique à t'élever au suprême bonheur?
Dieu ne semble icy bas répandre sa lumiere,
Que pour te couronner des dons de sa faveur.

Sa main qui prend plaisir à regler ta carriere,
*Te découvre un asyle * où s'éclipse l'erreur;*
C'est dans ce sacré lieu qu'au pied du Sanctuaire,
Ton ame en se lavant recouvre son Pasteur.

* Convent des Nouv. Catholiques.

Ainsi dans tes desseins sa bonté
s'interesse,
Car à peine ce Dieu voit briller
ta sagesse,
Que sa grace aussi tost vient des-
siller tes yeux.

Ton retour, aux Enfers re-
plonge l'heresie,
Et portant ta vertu jusques au
sein des Cieux,
T'aßûre pour jamais une immor-
telle vie.

Du feu Bachelier en droit.

Autre Sonnet à la même, sur sa beauté & sa vertu.

Une jeune beauté me tient dans l'esclavage,
Jamais mon cœur ne fut si vivement épris,
Son air fin, ses beaux yeux enchantent mes esprits;
Contre ces doux écüeils qui ne feroit n'aufrage?

Nuit & jour à mes yeux j'en retrace l'Image,
Je repasse en secret ses charmes infinis,
Au milieu de sa Cour la Déesse des ris,

Ne sçauroit triompher avec plus d'avantage.

Chacun à ses attraits doit offrir des tributs,
Mais qui ne connoist point ses brillantes vertus,
N'a vû de son Portrait qu'une ébauche legere.

Rien ne peut égaler ce Chef-d'œuvre des Dieux.
Il n'en est pas un seul sous ce vaste hemisphere,
Et s'il en est quelqu'un ce n'est que dans les Cieux.

D. F.

MADRIGAL
à la même.

Iris cessez de vous cacher,
Quand vous devez le plus paroître;
Dieu qui vous fit entrer au Cloître
Veut enfin vous en arracher.
Venez ramener en son Temple
De vos freres errants les cœurs séditieux,
Vous le ferez par vostre exemple,
Et mieux encore Iris par l'éclat de vos yeux.

Avis important aux Muses qui negligent leurs Personnes.

Muses au teint presque olivâtre,
Qui ne mettez rouge ny plâtre,
Qui refusez tout à vos sens,
On sçait qu'Appollon vostre frere,
En parcourant nostre hemisphere,
Prés de Montmartre vous logea,
Et que Diane en délogea
Craignant beaucoup la médisance;
Car vous jasez sans complaisance,
Et ne respectez que les Rois
Dont vous suivez les douces loix.
Loüis le plus grand des Monarques,
Ravi par les cruelles Parques

Fut longtemps de vos chants l'objet ;
Il est devenu le sujet
De vos chagrins & de vos larmes ;
Contre la mort baissez les armes ;
Chantez son tres-digne Neveu,
Vous aurez des François l'aveu ;
Mais embellissez vos visages,
On fait cas des belles images,
Et l'on estime les Portraits,
Quandils ressemblent traits pour traits.

J'ay maintenant, Messieurs, quelque chose de bien plus interessant à vous conter, que tout

ME

tout ce que vous avez lû jusqu'à present, j'ay des *Logogrifes* à vous proposer. Quel barbare mot pour le peuple & pour la Province! des *Logogrifes*! ouy, vous dis-je, des Logogrifes, & il n'est pas aujourd'huy permis à d'honnêtes gens, comme vous, d'ignorer que c'est une nouvelle façon d'écrire, familiere à la Cour, qui devient à la mode à la Ville, & qui est d'autant plus respectable, que c'est une espece d'imitation des anciens caracteres hieroglyphiques des Egyptiens. Pour moy je ne sçaurois regar-

der un *Logogrife* entre deux yeux, x
ſans m'imaginer voir à l'inſtant um
Taliſman, un Obeliſque, une Py-
ramide, ou même un Crocodile.
Il y en a de tres-ſimples, comme
celui-ci par exemple ; mais c'eſt
le Diable à deviner. Le voicy.

LA FAUTE EN EST AUX
DIEUX
QUI LA FIRENT SI BELLE...

Allons, courage, ferme, exer-
cez-vous, caſſez-vous la tête ſi
vous voulez, vous ſerez bien fins
ſi vous m'obligez à vous en dire
le veritable ſens.

Pour cet autre, il eſt plus aiſé,
& l'intention de M. de M * * *
qui en eſt l'Auteur, & qui l'a pre-
ſenté à ſon Maître & au nôtre, eſt
que tout le monde le liſe.

Item. Il me reſte la plus plaiſan-
te Hiſtoire du monde à vous don-

ner. L'Auteur du dernier *Logogrife* l'est aussi de ladite Histoire. Tous ceux qui connoissent le jeu du Tric trac y trouveront un fonds d'imagination originale, aussi l'est du côté du beau, du bon, & de l'agréable, celle de son Auteur, qui a du merite, du goût, de l'appetit, & de l'esprit comme un Diable. Voila ma Preface.

HISTORIQUE ET BURLESQUE ORIGINE DU TRICTRACT.

Il est un Pays dont le terrain est plat, enfoncé & noir, excepté quelques langues de terre vertes & blanches, sur lesquelles les habitans bâtissent leurs Maisons, ou *Cases* : Les malheureux qui ne

peuvent pas les *couvrir*, y sont ex-x-
posez à estre *battus* des injures du
temps : ceux au contraire à qui la
fortune rit, les couvrent promp-
tement pour se mettre en sureté,
& y font quelquefois de belles
Enfilades.

Cette Contrée est bordée de
hauteurs dont on ne peut faire *le*
tour qu'avec une grande peine, ou
un grand bonheur : on y trouve
de petits precipices qu'il faut ne-
cessairement combler les uns
aprés les autres. Les habitans ne
songent qu'à gagner ces hauteurs
& à boucher ces *trous* pour s'é-
tablir dans cette partie superieu-
re ; mais ils n'y peuvent parvenir,
qu'aprés avoir fait le voyage de
la Vallée, & s'estre enrichi par
quelque gain : La Religion de ces
Peuples ressemble assez à celle du

Royaume de Calicut. Leur Religion est bizarre. Ils adorent jusqu'au *Diable* auquel ils ont consacré deux *Cases* qui portent son nom.

Ce Pays appartient au Prince *Tric*, qui a pour voisine la Princesse *Trac*; la proximité & le rapport d'humeurs les fit songer l'un & l'autre à une alliance, & à réünir leurs Etats. *Tric* épousa tout d'un coup la Princesse *Trac*, sans aucune ceremonie, & sans autres réjoüissances que celles d'un concert de *Cornets* qui sont les seuls instrumens de Musique dont on se sert en ce Pais-là.

Si *Tric* fit grand bruit le jour & la nuit de ses nôces, on ne peut pas dire de lui qu'il fit peu de besogne; son Epouse en donna des

marques : aprés avoir mis *tout-bas*, elle accoucha au 9e. mois d'un Garçon que l'on nomma *petit Jean.*

A peine fut-il né qu'on fit présent au Roy son pere, d'un berceau, & sa nourrice aussi-tost *mit dedans* le petit Prince.

Tric qui vouloit que son fils fut élevé simplement, *l'envoya à l'école*, comme les autres enfans; mais quelque soin que l'on prit pour lui rendre la parole nette, & aisée, on ne pût jamais en venir à bout, il aimoit ses deffauts, & les conservoit par obstination, & il fut impossible de luy rompre sa *bredouille* qui lui étoit naturelle.

Il eût un jour une dispute avec son Maître au sujet d'un petit Chien qu'ils trouverent; ce Maître qui étoit un Grec le voulut

nommer *Quines* ; mais *Jean* lui donna le nom de *Rencontre*.

A peine pût-il recevoir les premieres impressions des Sciences, que son goût le porta entierement à l'Arithmetique, dont il réduisit les nombres à six, qu'il fit graver chacun en particulier sur chaque face d'un cube, dont il trouva la duplication, & qu'il appella *dez* en l'honneur du dez d'une jeune Princesse qu'il cherissoit.

L'application qu'il avoit pour ses études, & l'exercice qu'il faisoit, lui donnoit un grand appetit, on ne pût jamais l'empêcher de tenir *deux tables* l'une en public avec le Roy & la Reine ; l'autre en particulier avec ses amis, sur laquelle on servoit souvent une

poule, qu'il joüoit avec ses camarades, avant de la manger, pour faire digestion il montoit à cheval, sa monture ordinaire étoit un barbe entier qu'il nommoit aussi *dez*, ce cheval *ne posoit* souvent *pas à terre*; il devint vicieux, & sur les plaintes qu'on lui en fit, il dit à son Maréchal *coup é dez*.

Estant un peu avancé en âge le Roy son pere le fit voyager il eut plusieurs avantures, tantôt heureux jusqu'à faire de grands gains, sans se remuer, & *sans bouger* de sa place, tantost malheureux, quelquefois riche quelquefois pauvre: l'Histoire même rapporte qu'il fut un jour réduit à *Abattre du Bois*; il est vray qu'il ne le portoit pas toûjours luy même, mais qu'il chargeoit souvent *le Baudet* dont il no

ſe trouvoit pourtant pas mieux.

D'abord qu'il avoit abattu du bois il prenoit *ſon coin* pour le fendre, il *prenoit* auſſi *le coin* de ſon voiſin par force & *par puiſſance*, ſans ſe ſoucier de ce qu'on en pouvoit dire. Il le battoit d'une terrible maniere pour le mieux enfoncer; lorſque le bois eſtoit trop dur, on ne luy a jamais pardonné la foibleſſe qu'il avoit pour ſon coin, il luy a donné droit de Bourgeoiſie, lorſqu'il eſt parvenu à la Couronne, & a voulu qu'on le nomma *Coin Bourgeois*, par la même raiſon que Caligula fit ſon cheval Conſul Romain.

Sa miſere ne dura pas longtemps, ſon pere luy fit tenir des doublons, ou *Doublets*, monnoye du Pays, qui vaut la moitié en

ſus, plus que les pieces ordinaires, &
il vit les *Dames* par ce moyen, &
les aima toute ſa vie; il eût d'a-
bord pour Maîtreſſe une jeune
Princeſſe, pour laquelle il avoit
beaucoup de reſpect, *il la baiſoit*
ſeulement ſur la joüe, en entrant
& en ſortant, & ne pût jamais
obtenir aucune autre faveur
d'elle; mais pour les autres Da-
mes il en faiſoit ce qu'il vouloit,
& il ſuffiſoit qu'il eût dit un cer-
tain mot miſterieux *j'adouble*, en
les touchant, pour qu'on oſa pas
y trouver à redire, on ne laiſſa
pas cependant de l'appeller *Jean*
de trois coups pour avoir pouſſé
un peu vivement ſix Dames à trois
repriſes; ſa vigueur ne dura pas
longtemps, la ſeule vûë de *Mar-*
got la fenduë lui cauſa une eſpece
de paralyſie; les jeunes Seigneurs

s'en moquoient, & disoient tout haut, *Jean* qui estoit toûjours en mouvement avec les Dames, est à present, *Jean qui ne peut* seulement pas approcher de celles qui lui donnent beau, & qui sont à moitié *découvertes*, il guerit dans la suite de cette maladie, aprés laquelle il devint grand tout d'un coup, & prit le nom de *Grand Jean*. Ce fut alors que ses occupations devinrent plus serieuses, & qu'il tâcha de remplir les devoirs de son état: Il alla à la guerre, il *battit & fut battu*, il assiegea des Villes, en prit quelqu'unes, & leva le siege devant d'autres; son courage éclatoit dans toutes les occasions. Il eût un jour une querelle à ce sujet avec un brave qu'il appella en duel; pour champ de bataille *il*

prit le coin d'une ancienne maison où il crût estre *en repos*, le combat ne dura pas longtemps, son ennemi lui porta une quarte, ce fut *un coup faux*, il la para, & luy poussa la botte secrete, dont il fut *enfilé*; mais s'il étoit ferme dans l'occasion, il *marquoit* beaucoup de legereté dans le cabinet, on l'entendoit dire en plein Conseil & avant qu'une affaire fut entierement decidée; (*je m'en vais*) & il *passoit* souvent d'un avis à un autre, sans en sçavoir la raison: ce caractere luy attira de grands chagrins, il se dégouta du métier de la guerre; & résolut de retourner auprés de ses parens pour mener une vie douce & tranquille.

A son arrivée il alla saluër le Roy son pere, qui ne le reconnut

pas d'abord, parce que ses lunettes estoient *ternes*, la Reine sa mere courut au-devant de luy, & dit, ah te voilà mon fils, *Jean de retour* : on expire de joye comme de douleur : le bon Roy & la bonne Reine eûrent tant de plaisir de revoir leur fils, qu'ils en moururent, on les mit dans deux cercuëils, on fit deux enterremens, où il fut beaucoup *sonné*, & les peuples en porterent *double deüil.*

Le Prince perdit tout en perdant son pere & sa mere, leur decés lui attira une infinité de malheurs dont l'Histoire ne fait aucun détail; on sçait seulement par tradition qu'il *rompit* avec ses meilleurs amis, *qu'il ne put* pas *tenir* contre ses ennemis, qu'il mourut en langueur & qu'il fut

exhorté à la mort par un *Carme qu'il avoit amené* lui-même à la Cour ; ses peuples lui érigerent une pyramide qu'on appella *La pile des malheurs* ! quelques recherches qu'on ait fait pour en sçavoir d'autres particularitez, on a pû en venir à bout, c'est la raison pour laquelle on ne peut rien dire davantage de ce malheureux Prince, à moins qu'on ne recommence.

POST-FACE
OU
EPÎTRE DEDICATOIRE,

A celles & ceux qui ont trouvé, trouvent & trouveront cet Ouvrage fade, SALUT *& reverence.*

Car est-il que l'usage bien ou mal établi a esté de tout temps,

de prevenir tous lisante ou lisans par un anodin compliment, & souvent non sans cause.

Nous, convaincus de la bonté, solidité, verité, utilité, & sublimité de ce nôtre present ouvrage, avons pris route toute contraire, & demandons avec confiance aux gentils & habiles connoisseurs les remerciemens du present que leur avons fait si précieux.

Mais comme le plus juste s'abuse, & qu'onques abuser ne voulons de la credulité, complaisance, ou vanité d'aucuns, qui le trouvant fade, n'oseroient le dire, dans la crainte qu'on ne les montra au doigt, pour y avoir mis leurs deniers, celles ou ceux qui seront assez mal-encontr'eux pour se trouver dans l'un des trois cas, iront chez le Typographe; illec

ils récupereront leur finance, sans autre déduction que du sixiéme pour les faux frais du Bibliopole, à la charge toutefois, & non autrement, qu'au dire de gens à ce connoissans, ils n'auront par la lecture de cettuy ouvrage l'esprit plus orné qu'auparavant, & qu'ils rapporteront le livre sans corne, tache ni macule.

Scripsi.

Il me reste un mot à vous dire des spectacles. L'Auteur de l'extrait historique de la Tragedie de Marius n'auroit pas manqué d'en donner la critique ce mois-ci, si la chute malheureuse & precipitée de cette piece ne l'avoit pas trompé, comme elle a trompé tout le monde.

A l'Académie Royale de Musique

ſique on a repreſenté le... de ce mois l'Opera de Theonoé, dont la premiere repreſentation a ſoulevé d'abord bien des gens, & excité une grande rumeur; la critique en a montré les deffauts, les Auteurs les ont corrigé le mieux qu'ils ont pû, & la piece a repris. Pour les habits, les decorations, & tout le ſpectacle en general, on ne peut imaginer rien de plus magnifique, & c'eſt à l'attention de Meſſieurs les Syndics que le Public eſt redevable de l'éclat & du bon ordre qu'il admire aujourd'hui à l'Opera.

Trés-humble Requeſte de l'Auteur aux Lecteurs.

Aprés toutes les jolies choſes que vous venez de lire, vous ſeriez bien ingrats, mes chers Lec-

teurs, de vous ressouvenir encore d
mauvais proverbe que Mr de la Bruyv
re a répandu dans le monde à la hom
du Mercure Galant & à la confusion
de ses Auteurs. Vous sçavez qu'il l
mis au-dessous de rien. J'y mets mo
même souvent le mien ; mais ma m
destie doit faire pour moy, & la justi
ne condamne pas sur sa déposition, l
homme qui s'accuse.

Je parlois donc il y a quelques jou
du Mercure avec cette humble simpli
té que vous me connoissez tous, depu
que nous nous entretenons ensembl
& j'étois alors chez une Dame dont
merite est honoré, & le nom co
nu dans toutes les Contrées du mo
de, en presence d'une autre Dame q
est par son esprit, ses graces, & s
rang, une des plus distinguées
Royaume : Le reste de la Compagn
étoit composé de gens celebres à
Cour, dans la Magistrature & dans l
Lettres, lorsqu'un jeune Senateur
haut Languedoc, beau comme Cup

don, frisé & bouclé comme Adonis, aimable, & précieux en un mot des pieds jusqu'à la tête, saisit à mon sujet, ce mauvais refrain de la Bruyere. Je reconnus alors le mechant usage que les jeunes gens faisoient souvent de la lecture des meilleurs Livres. J'en eus même pitié ; mais avant de deffendre la cause du Mercure, je voulus essayer de connoître un peu mieux le Personnage à qui j'avois affaire. J'en vins à bout, & je me trouvay sur le champ sans replique, parce que je remarquay que ma partie n'étoit qu'un de ces jeunes gens, qui, avec quelques bluettes de memoire & d'éducation, saisissent la parole avec confiance, la distribuent avec orgueïl, & ne la quittent jamais qu'à regret. Pour celuy-cy, Dieu veüille que cette petite leçon l'instruise.

FAUSSE MARINE.

Je ne sçay de quel droit j'ai établie dans mon dernier Journal une Marine en Bourgogne; mais je vous avouëray de bonne foy que tous ceux qui ont lû

cet article, ont refusé hautement leur agrément à feu M. le Président du Guay, pere de M. du Guay dont je vous appris alors la mort, & à qui j'avois jugé à propos d'en donner l'Intendance ; peut-estre est-ce parce qu'il n'y eût jamais de Marine en cette Province ; si c'est là leur raison, elle est des meilleures, & j'y souscris d'autant plus volontiers, que je ne croy pas que lui même feu M. du Guay, en quelque situation qu'il soit en l'autre monde, soit d'humeur de revenir en celuy cy, pour y exercer malgré eux une commission extraordinaire que j'avois crû ne pouvoir refuser à ses services, & à ceux de Messieurs ses Enfans.

APOSTILLE.

Mr le Marquis de Caylus, Lieutenant General des Armées de S. M. C. sorti du Royaume depuis plusieurs années pour se retirer en Espagne, où il a servi le Roy avec distinction, fut se rendre les premiers jours de ce mois à la Conciergerie, au sujet du Duel

dont on l'avoit accusé avec M. le Chevalier d'Auvergne, & en est sorti le 12. aprés avoir esté absous en plein Parlement d'une voix unanime. Il y a dix-huit ans que cette affaire est arrivée.

La Chambre des Comptes de Blois, qui est une des plus anciennes du Roïaume par sa création, établie à l'instar de celle de Paris, & des autres Chambres des Comptes du Royaume, confirmée par tous les Rois Prédecesseurs de Sa Majesté, ayant deputé ses Officiers pour complimenter le Roy sur son avenement à la Couronne le 6. Decembre 1715. ils ont esté presentez à Sa Majesté par M. le Comte de Sommery, Lieutenant General de la Province, & introduits par M. Desgranges, Maître des Ceremonies.

AUTRE APOSTILLE.

Je vous donneray le 3. de Janvier un Supplément à ce Mercure, sous le Titre de Memoire Litteraire: On y trouvera un Ouvrage critique sur la controverse qui divise les Gens de Let-

tres ; tous les Exemplaires seront paraph phez de ma main.

Valete optimi, illustrissimique Lectores iterum, atque iterum valete : cela veut dire : Portez vous longtems bien, & soyez persuadez du zele sincere, & du tres-profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'estre, Vostre trés-humble & trés-obéïssant Serviteur,

MERCURE

TABLE.

Beau début en Vers de la façon de l'Aut. Suite ingenieuse de son Prélude.

Invitation aux Poëtes à faire l'éloge de Loüis le Grand. 1

Ode sur la mort du Roy. 2

Harangue faite à Monseigneur le Duc d'Orleans par M. de Montempuys, Recteur de l'Université 3

Preface sur l'Histoire galante de l'Ambassadeur de Perse, que l'Auteur a prudemment divisé par Chapitres. 4

Chap. I. *Des évenements curieux qui ont preco-*

TABLE.

dé la Mission de Mehemet Riza Beg en France.

48

Chap. II. *Comment Mehemet Riza Beg fut nommé par le Kan d'Erivan, Ambassadeur de Perse en France.* 59

Chap. III. *Comment Mehemet Riza Beg arriva à Marseille, & ses beaux dits & gestes en cette Ville.* 74

Chap. IV. *Suite du precedent Chapitre, & comment Mehemet pourfendit un Cochon d'un seul coup de son cimeterre.* 91

Chap. V. *Suite du Chapitre precedent, & de quantité d'autres belles choses que fit & dit Mehemet, jusqu'au jour qu'il sortit de Marseille.* 100

Chap. VI. *Des avantures disgraces & extravagances singulieres qui arriverent pendant le Voyage de Mehemet depuis Marseille jusqu'à Lyon.* 113

Etat des noms des Officiers de la Maison du Roy, de celles de Madame la Duchesse de Berry, de Madame, de Monseigneur le Duc & de Madame la Duchesse d'Orleans. 131

Nouvelles de Venise. 177

De Rome. 183

De Hambourg. 191

De Vienne. 196

De Madrid. 200

De Londres. 207

De la Haye. 213

De Paris. 215

TABLE.

De S. Malo. 211
Morts. 220
*Lettre de consolation à Mademoiselle de *** sur la mort de son oncle.* 23
Il ne faut pas disputer des goûts. *Nouvelle nouvelle.* 24
Mariages. 241
Chanson. 260
Chapitre des Enigmes. 27
*Etrenes d'une Dame à M. D***.* 27
Vers à Madame V. 27
Sonnet sur l'abjuration d'une jeune Demoiselle. 288
Autre Sonnet à la même. 28
Madrigal à la même. 288
Avis important aux Muses qui negligent leurs Personnes. 28
Dissertation courte & sçavante sur le langage des Logogrifes. 288
Logogrife. 290
*Historique & burlesque origine du Tric trac par M. de M**.* 29
Nouvelles des Spectacles. 304
Trés-humble Requeste de l'Auteur aux Lecteurs. 30
Fausse Marine. 30
Apostille. 30
Autre Apostille. 30
L'air doit regarder la page 26
La Figure du Logogrife doit regarder la page 290

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

8
L